



معهد الآداب واللغات

المجلس العلمي لمعهد الآداب واللغات

رقم القيد: 16 / م ع م ا ل / 2025

بتاريخ: 15 افريل 2025

مستخرج من محضر المجلس العلمي لمعهد الآداب واللغات

(محضر المجلس العلمي رقم 04 المؤرخ في 04 مارس 2025)

محور الأعمال: اعتماد مطبوعة بيداغوجية

بعد قراءة الخبرة الإيجابية المتعلقة بالمطبوع البيداغوجي الموسوم بـ : "Langue De Spécialité"
لطلبة السنة الأولى ماستر فرنسية، تخصص: Didactique المقدم من قبل الدكتورة: ميسوري ماحي
أمينة أستاذ محاضر "قسم أ" المرشحة إلى الترقية برتبة "الأستاذية"، وبعد المداولة، اعتمد المجلس
العلمي لمعهد الآداب واللغات المطبوع البيداغوجي المذكور أعلاه.

رئيس المجلس العلمي

رئيس المجلس العلمي
معهد الآداب واللغات



رئيس المجلس العلمي
معهد الآداب واللغات
المركز الجامعي صالحى أحمد بالعادة - NAAMA - SALHI AHMED University Centre

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Centre Univresitaire Salhi Ahmed –Nâama-



Polycopié de cours : Langue de Spécialité

Public : Master 1 Didactique des langues étrangères



Enseignante : Dr. MAHI- MISSOURI Amina

Grade : Maître de Conférences « A » en Sciences du Langage

Mail professionnel : missouri@cuniv-naama.dz

Année universitaire 2024/2025

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Centre Univresitaire Salhi Ahmed –Nâama-

Polycopié de cours : Langue de Spécialité

Public : Master 1 Didactique des langues étrangères



Enseignante : Dr. MAHI- MISSOURI Amina

Grade : Maître de Conférences « A » en Sciences du Langage

Mail professionnel : missouri@cuniv-naama.dz

Année universitaire 2024/2025

Sommaire

1.	Descriptif de la matière.....	4
2.	Objectifs de l'enseignement de la matière	5
3.	Connaissances préalables recommandées	5
4.	Volume horaire	5
5.	Mode d'évaluation	5
6.	Contenu de la matière	6
6.1.	Semestre 1 : partie théorique	6
6.2.	Semestre 2 : partie pratique	6
7.	Semestre 1	9
7.1.	Introduction	9
7.2.	La langue maternelle.....	9
7.3.	La langue standard	11
7.4.	La langue seconde.....	12
7.5.	La langue étrangère	13
7.6.	La langue de spécialité : histoire notionnelle de sa constitution.....	20
7.7.	Langue de spécialité : essais de définitions	25
7.8.	Distinction langue générale et langue de spécialité	29
7.9.	La transposition didactique en langue de spécialité.....	33
7.10.	Traduction en langue de spécialité	44
7.11.	Activités d'application.....	45
8.	Semestre 2	51
8.1.	Le français médical.....	51
8.2.	Activités d'application.....	53
8.3.	Le français infirmier / Activités d'application	59
8.4.	Le français commercial.....	63
8.5.	Activités d'application.....	64
8.6.	Le français journalistique	71
8.7.	Activités d'application.....	72
8.8.	Le français touristique.....	77
8.9.	Activités d'application.....	78
8.10.	Le français juridique	82
8.11.	Activités d'application.....	83
8.12.	Le français bancaire.....	89

8.13.	Activités d'application.....	89
9.	Conclusion.....	93
10.	Références bibliographiques.....	94

-Matière de « Langue de spécialité »

Niveau	Volume horaire	Unité d'enseignement	Coefficient	Crédit	Mode d'évaluation	
Master 1 Didactique des langues étrangères	42heures	Fondamentale	02	04	Contrôle continu	Examen

1. Descriptif de la matière

La langue de spécialité se distingue nettement de la langue générale par son vocabulaire technique et ses expressions spécifiques, adaptées aux exigences de divers domaines tels que le médical, le juridique, le technique, le commercial, et bien d'autres.

Cette langue, riche et précise, englobe une multitude de disciplines, chacune possédant son propre lexique et ses conventions uniques. Elle est conçue pour répondre aux besoins de communication des professionnels, en leur fournissant les outils linguistiques nécessaires pour décrire avec exactitude des concepts complexes, émettre des diagnostics précis, formuler des argumentations juridiques, ou encore expliquer des procédés techniques et commerciaux.

Le premier objectif de la langue de spécialité est de permettre une communication claire, efficace et rigoureuse entre les professionnels au sein de leur environnement professionnel et académique spécialisé. Elle facilite non seulement l'échange d'informations précises et techniques, mais elle garantit également une compréhension mutuelle approfondie entre experts. En outre, elle joue un rôle crucial dans la transmission des savoirs spécialisés, la rédaction de documents techniques, la publication d'articles scientifiques, et la présentation de rapports professionnels. Le semestre (1) est consacré à la partie théorique de la langue de spécialité alors que durant le semestre (2) nous allons nous consacrer aux activités pratiques relevant des différents

domaines de la langue de spécialité (médical, économique, touristique, restauration et hôtellerie)

2. Objectifs de l'enseignement de la matière

- 1) Faire découvrir aux étudiants la terminologie de la langue de spécialité
- 2) Aide à la compréhension des textes de différents domaines
- 3) Développement des savoir-faire en langue de spécialité
- 4) Découverte de nouveaux domaines (Médecine, Commerce, Droit, Journalisme.....)
- 5) Se familiariser avec les mécanismes de production spécifique à chaque type.

3. Connaissances préalables recommandées

Pour apprendre une langue de spécialité, l'étudiant doit d'abord maîtriser la langue générale et avoir des pré-requis dans le domaine de spécialité. Cela lui facilite l'apprentissage des terminologies techniques et des concepts spécialisés. Il doit avoir un esprit analytique et une pratique régulière pour comprendre et appliquer correctement et avec précision la langue de spécialité. Grâce à ses connaissances préalables, l'étudiant acquiert facilement ce type de langue.

4. Volume horaire

Le volume horaire de cette matière est fixé à quarante deux heures (42) durant toute l'année. Ce volume est réparti sur quatorze séances hebdomadaires d'une durée de « une heure et trente minutes » (1h30) par semestre. Il s'agit d'une matière annuelle destinée aux étudiants de Master 1 Didactique des langues étrangères.

5. Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation de la matière « Introduction aux langues de spécialité » repose exclusivement sur deux modes d'évaluation, à savoir le contrôle continu, qui constitue 50 % et la note de l'examen constituant aussi 50 %. Cette évaluation prend en compte la réalisation des activités effectuées en cours, ainsi que la participation et la note du test effectué en fin de semestre.

Cette matière fait partie intégrante de l'unité fondamentale d'enseignement. La valeur du crédit de cette unité fondamentale se mesure par rapport à la valeur totale fixée à 30 crédits par semestre. Elle est calculée de la manière suivante : (04) crédits équivalent à (01) unité par semaine (1 heure et 30 minutes).

6. Contenu de la matière

6.1. Semestre 1 : partie théorique

- 1) Rappel des différents statuts de la langue
 - a. *Langue maternelle.
 - b. *Langue standard.
 - c. *Langue étrangère.
 - d. *Langue seconde.
 - e. *Tableaux récapitulatifs des langues
- 2) La langue de spécialité : histoire notionnelle de sa constitution.
- 3) La langue de spécialité : essais de définitions.
- 4) La distinction entre langue de spécialité et langue générale.
- 5) La transposition didactique en langue de spécialité.
- 6) Les caractéristiques de la langue de spécialité.
 - Lexique
 - Syntaxe
- 7) Traduction en langue de spécialité.
- 8) Activités d'entraînement .
- 9) Texte sur la respiration humaine
- 10) Découverte du monde des protéines.
- 11) Activités de synthèse.

6.2. Semestre 2 : partie pratique

- 1) Domaine médical / infirmier
- 2) Domaine commercial
- 3) Domaine journalistique
- 4) Domaine touristique
- 5) Domaine juridique
- 6) Domaine bancaire

Semestre 1

Volet théorique

Objectif général

découvrir les règles de base
du fonctionnement de la
langue de spécialité

Cours n° 01

*Les différents
statuts des langues*

Objectif : Rappel des
différents statuts de la
langue

7. Semestre 1

7.1. Introduction

Nous jugeons utile avant de commencer ce travail d'aborder les différents statuts de la langue. Il s'agit donc d'un système de signes à double articulation, ce qui signifie que la construction du sens s'opère à deux niveaux distincts d'articulation. Premièrement, il y a les unités signifiantes, comme les morphèmes et les lexèmes (ou monèmes), qui composent les énoncés. Ensuite, il existe des unités distinctives de sens, les phonèmes, qui sont les éléments de base permettant de différencier les significations.

Les chercheurs en linguistique et en sociolinguistique s'accordent sur l'existence de deux aspects complémentaires inhérents à la notion de langue :

Le premier aspect de la langue se définit comme suit : « [...] un système abstrait de signes dont on peut étudier, de manière séparée ou concomitante selon les théories, l'évolution, les aspects phonétiques et phonologiques, la morphologie, le lexique, la syntaxe, la sémantique. Pour cet aspect de la langue, on peut utiliser le terme "idiome" comme synonyme désambiguïsé de "langue". » (Cuq, 2003)

La langue, en tant que système complexe et structuré, se compose de deux niveaux d'analyse. D'une part, les unités signifiantes permettent de construire des énoncés cohérents et intelligibles. D'autre part, les unités distinctives de sens assurent la diversité et la précision des significations véhiculées. Cette double articulation, propre à la langue, en fait un objet d'étude fascinant et multidimensionnel, englobant divers aspects tels que la phonétique, la phonologie, la morphologie, le lexique, la syntaxe et la sémantique. C'est à travers l'analyse de ces différents composants que les linguistes parviennent à décrypter les mécanismes sous-jacents au fonctionnement de la langue en tant que système de communication humain.

7.2. La langue maternelle

La langue maternelle, également désignée comme langue native ou langue première (par opposition à la langue étrangère), représente la première langue assimilée par un

individu dès son enfance. Autrement dit, c'est la langue parlée à l'enfant au sein du foyer bien avant que ce dernier n'apprenne à s'exprimer verbalement. Elle constitue la langue que l'enfant comprend avant même d'entamer sa scolarité. Elle est donc une langue acquise dès l'enfance par simple interaction avec la mère et plus largement avec l'environnement familial. C'est une langue qui est supposée être mieux maîtrisée que d'autres langues acquises ou apprises. Il faut reconnaître que la définition du mot langue maternelle n'est pas trop claire dans la mesure où on ne peut l'appliquer à certains contextes, comme par exemple les enfants d'immigrés algériens ou autres nationalités en France. Il s'agit de familles qui parlent généralement dans leurs langues maternelles à elles uniquement.

Selon Cuq (2003, p. 149), la langue maternelle se définit comme la langue acquise en premier lieu par l'individu dans un contexte où elle est également utilisée pour la communication quotidienne. L'aspect spontané et naturel de son usage, ainsi que la facilité avec laquelle elle est maniée, sont souvent considérés comme des traits caractéristiques de la langue maternelle.

« [...] du point de vue didactique, la culture est le domaine de références qui permet à l'idiome de devenir langue : c'est la fonction symbolique de ces références qui établit la langue comme maternelle, seconde ou étrangère et qui par conséquent, conditionne la fonction communicative. » (Cuq, 2003)

« En langue maternelle (LM), c'est l'aspect identitaire qui est fondamental parce que c'est l'appropriation, dès l'enfance, de la langue et de la culture qui, par un double processus intra- et interpersonnel, construit l'essentiel de l'identité social. » (Cuq, 2003)

Cette langue est assimilée de manière entièrement naturelle par le biais des interactions avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique ni réflexion linguistique consciente. En effet, l'acquisition de la langue maternelle se fait de manière intuitive et instinctive, à travers l'écoute et l'imitation des adultes et des pairs environnants. C'est ce processus d'apprentissage non structuré et informel qui confère à la langue maternelle son caractère intrinsèquement naturel et fluide.

La maîtrise de la langue maternelle inclut une aisance inégalée dans son utilisation quotidienne, une compréhension profonde des nuances culturelles et contextuelles, et une capacité à s'exprimer avec spontanéité et précision. Ainsi, la langue maternelle ne se limite pas à un simple outil de communication, mais constitue également un vecteur essentiel d'identité culturelle et sociale. Elle joue un rôle fondamental dans la formation de la pensée et dans le développement cognitif et affectif de l'individu.

La langue maternelle est donc une composante essentielle de l'identité personnelle et culturelle d'un individu, reflétant une acquisition précoce et naturelle par le biais de l'interaction sociale et de l'immersion dans un environnement linguistique spécifique. Elle demeure la langue de référence, celle qui forge les premières perceptions du monde et qui accompagne l'individu tout au long de sa vie.

7.3. La langue standard

La langue standard se définit comme une variété linguistique caractérisée par l'existence de normes tant implicites qu'explicites, autrement dit, elle est régie par des règles codifiées et "légalisées" par une autorité de régulation officielle. Ces normes sont formalisées à travers divers ouvrages de référence telle que les dictionnaires, les grammaires, et autres travaux linguistiques.

Séance 02

Essentiellement, la langue standard se manifeste principalement sous sa forme écrite et est couramment utilisée par ceux que l'on désigne comme locuteurs natifs. Elle représente la variété linguistique enseignée dans les établissements scolaires, où elle est promue en tant que norme linguistique à suivre. De plus, elle est également apprise par les individus étudiant la langue en tant que langue étrangère, constituant ainsi le modèle de référence pour l'acquisition et la maîtrise de cette langue.

En effet, la langue standard joue un rôle crucial dans la structuration et la préservation de la langue, en assurant une uniformité et une stabilité linguistiques au sein d'une communauté de locuteurs. Elle permet de faciliter la communication écrite et orale à travers des normes partagées et reconnues, réduisant ainsi les variations dialectales et les divergences linguistiques qui pourraient entraver la compréhension mutuelle.

La standardisation de la langue est généralement le fruit d'un processus historique et sociopolitique, impliquant des efforts concertés pour unifier et codifier les usages linguistiques. Les institutions éducatives, les académies de langue, et autres instances de régulation jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration, la diffusion et le maintien de ces normes.

Ainsi, la langue standard, en tant qu'outil de communication et vecteur de culture, revêt une importance capitale dans l'éducation, les échanges interpersonnels et institutionnels, et la transmission du patrimoine linguistique et culturel. Elle constitue la base sur laquelle repose l'enseignement formel de la langue et sert de modèle pour les apprenants, qu'ils soient natifs ou étrangers. En somme, la langue standard est le pilier de la cohésion linguistique et culturelle, assurant une compréhension et une communication efficaces au sein de la société.

7.4. La langue seconde

Une langue seconde se définit comme une langue acquise de manière naturelle ou apprise institutionnellement après l'assimilation de la langue maternelle. Cette langue est généralement moins maîtrisée que la langue première chez la plupart des locuteurs, bien qu'elle puisse être mieux maîtrisée chez certains individus, notamment ceux que l'on désigne comme bilingues ou multilingues.

Il convient de souligner que l'enseignement et l'apprentissage d'une langue seconde visent à prolonger ce mécanisme d'acquisition linguistique. L'objectif est de développer une compétence communicative spécifique, permettant aux apprenants de naviguer efficacement dans au moins une des variétés de cette langue. Un aspect distinctif de la langue seconde réside dans le fait que ses apprenants sont souvent confrontés à son usage quotidien en dehors du cadre formel des cours. Cette immersion continue favorise l'amélioration de la maîtrise linguistique, car les apprenants doivent utiliser activement la langue dans divers contextes sociaux et professionnels.

L'acquisition d'une langue seconde implique ainsi une interaction constante avec l'environnement linguistique. Les apprenants sont amenés à pratiquer la langue dans des situations réelles, ce qui renforce leur compétence et leur confiance. En outre, cette

immersion linguistique contribue à une meilleure compréhension des nuances culturelles et des particularités contextuelles de la langue.

La langue seconde, bien qu'acquise après la langue maternelle, joue un rôle crucial dans la communication quotidienne des individus. Elle représente un prolongement naturel de l'apprentissage linguistique initial, permettant aux locuteurs de s'intégrer pleinement dans des environnements multilingues. L'enseignement de la langue seconde se concentre sur le développement de compétences communicatives pratiques, renforcées par une exposition régulière et immersive à la langue en dehors des cours formels (Henri BESSE)

7.5. La langue étrangère

L'appellation de "langue étrangère" relève avant tout d'une politique linguistique, avant de s'inscrire dans une perspective didactique. Il convient de souligner que cette langue est qualifiée d'étrangère dans un pays parce que les autorités politiques lui confèrent ce statut, lequel est fondamentalement éducatif, en la distinguant des autres langues laissées au choix de l'apprenant.

Cette désignation englobe divers degrés d'« étrangeté » et d'« altérité », notions conceptualisées par Wenrich (1989), qui sont véhiculées par une langue et une culture étrangères. Ces degrés de xénité ne sont pas absolus, mais relatifs à une langue spécifique. Une langue est ainsi qualifiée d'étrangère en raison de sa distance par rapport à la langue maternelle de l'apprenant, distance qui peut être culturelle, géographique et linguistique.

L'éloignement culturel se manifeste par des différences dans les valeurs, les traditions et les modes de vie véhiculés par la langue étrangère par rapport à ceux de la langue maternelle. L'éloignement géographique, quant à lui, fait référence à la séparation physique entre les régions où ces langues sont prédominantes. Enfin, l'éloignement linguistique se rapporte aux distinctions structurelles et lexicales entre la langue maternelle et la langue étrangère.

Ainsi, l'enseignement d'une langue étrangère ne se contente pas de transmettre des compétences linguistiques, mais implique également l'acquisition de compétences

interculturelles, permettant aux apprenants de naviguer entre des systèmes de valeurs et des pratiques culturelles variés. Les politiques éducatives jouent un rôle crucial dans ce processus en définissant les langues étrangères prioritaires à enseigner, souvent en fonction de considérations historiques, économiques et diplomatiques.

En somme, la notion de langue étrangère est intrinsèquement liée aux décisions politiques qui en déterminent le statut et l'importance dans le curriculum éducatif. Elle représente une réalité relative et multidimensionnelle, façonnée par des facteurs culturels, géographiques et linguistiques, et joue un rôle essentiel dans la formation des compétences linguistiques et interculturelles des apprenants.

Séance 03

***Tableau comparatif de la langue maternelle et la langue standard**

Langue Maternelle	Langue Standard
1. Langue native, première langue acquise par l'enfant.	1. Deuxième langue apprise par l'enfant (ex. l'arabe classique en Algérie).
La langue maternelle est la première langue que l'enfant apprend dès la naissance. Elle est le vecteur initial de communication et de socialisation.	La langue standard est souvent la deuxième langue que l'enfant apprend, généralement dans un cadre éducatif formel. Elle n'est pas nécessairement apprise dès la naissance mais plus tard dans le développement de l'enfant.
2. Elle est parlée à la maison.	2. Elle est parlée à l'école.
Cette langue est utilisée principalement dans le contexte familial et quotidien. C'est la langue des échanges domestiques et des interactions informelles.	La langue standard est principalement utilisée dans les contextes formels tels que l'école, les institutions et les situations professionnelles.
3. Elle est acquise de manière naturelle	3. Elle exige un certain effort intellectuel

sans effort intellectuel.

L'acquisition de la langue maternelle se fait de manière intuitive et spontanée. Les enfants l'apprennent sans besoin de directives formelles ni de méthodes d'enseignement structurées.

4. Elle est acquise sans réflexion consciente.

Les enfants intègrent la langue maternelle de façon inconsciente, simplement en étant exposés à son usage quotidien par leur entourage.

5. Elle est acquise sans intervention pédagogique.

L'apprentissage de la langue maternelle ne nécessite pas d'intervention pédagogique formelle; il se fait naturellement à travers les interactions avec les parents et les membres de la communauté.

6. Elle est parfois non codifiée.

La langue maternelle peut parfois ne pas avoir de règles strictes codifiées ou de standardisation formelle, surtout dans le cas des dialectes ou des langues vernaculaires.

7. Elle n'est pas relative au degré d'instruction.**de la part de l'apprenant.**

L'apprentissage de la langue standard nécessite un effort intellectuel conscient, impliquant des méthodes pédagogiques, des leçons structurées et des exercices pratiques.

4. Elle est apprise au sein d'une institution.

La langue standard est enseignée dans un cadre institutionnel, tel que l'école, où les apprenants suivent des cours de langue spécifiques et sont évalués sur leur progression.

5. Elle est apprise consciemment.

L'apprentissage de la langue standard est un processus conscient où les apprenants doivent porter attention aux règles grammaticales, au vocabulaire et à la prononciation.

6. Elle est codifiée.

La langue standard est rigoureusement codifiée, avec des règles de grammaire, d'orthographe et de syntaxe établies et maintenues par des institutions linguistiques.

7. Elle est relative au degré d'instruction.

La maîtrise de la langue maternelle n'est pas directement liée au niveau d'instruction formelle de l'individu; elle est acquise indépendamment du système éducatif.

8. Elle n'est pas normée.

La langue maternelle peut varier considérablement en fonction des régions, des communautés et des contextes sociaux, et n'est pas soumise à des normes strictes.

La maîtrise de la langue standard est souvent liée au niveau d'instruction et à l'éducation formelle reçue. Elle reflète généralement le parcours scolaire et académique de l'individu.

8. Elle est normée.

La langue standard est soumise à des normes rigides et uniformes, prescrites et régulées par des autorités linguistiques et éducatives, assurant une cohérence et une uniformité d'usage.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la langue maternelle et la langue standard se distinguent par leur mode d'acquisition, leur contexte d'utilisation, et le degré de formalité et de codification. La langue maternelle est acquise naturellement et intuitivement au sein du foyer, tandis que la langue standard est apprise consciemment et systématiquement dans un cadre institutionnel. Ces différences reflètent les rôles complémentaires mais distincts que jouent ces deux types de langues dans le développement linguistique et éducatif des individus.

Séance 04

***Tableau comparatif de la langue étrangère et la langue seconde**

Langue étrangère

Langue seconde

Le FLE est enseigné à des apprenants vivant dans un pays où le français n'est pas

Le FLS est enseigné à des apprenants vivant dans un pays où le français est une

la langue principale.

Enseigné dans des contextes où le français n'est pas couramment parlé au quotidien.

Permettre aux apprenants de communiquer en français lors de séjours en pays francophones ou pour des raisons académiques et professionnelles.

L'exposition à la langue française est limitée principalement aux cours et éventuellement aux médias.

Souvent axées sur la grammaire, le vocabulaire de base, et les compétences de communication nécessaires pour un usage limité.

Principalement utilisée dans des contextes spécifiques, tels que les voyages, les études à l'étranger, ou les échanges culturels.

Manuels et ressources conçus spécifiquement pour les apprenants étrangers, souvent avec une approche culturelle comparative.

Souvent motivés par des besoins académiques, professionnels ou personnels liés à des interactions ponctuelles avec des francophones.

Varie largement, mais souvent centré sur

des langues principales ou largement utilisée.

Enseigné dans des contextes où le français est couramment parlé et utilisé quotidiennement.

Intégrer pleinement les apprenants dans une société francophone, tant sur le plan social que professionnel.

L'exposition à la langue française est constante, à travers les interactions sociales, l'éducation, et les médias.

Axées sur une immersion plus complète, incluant des compétences académiques, professionnelles et sociales avancées.

Utilisée quotidiennement dans toutes les sphères de la vie, y compris à l'école, au travail et dans les interactions sociales.

Matériaux pédagogiques qui peuvent inclure des contenus utilisés par les locuteurs natifs, adaptés pour les apprenants de langue seconde.

Motivés par la nécessité de s'intégrer pleinement dans une société francophone et de fonctionner efficacement dans ce contexte.

Souvent attendu à des niveaux de

des niveaux de compétence de base à intermédiaire.

compétence intermédiaire à avancé, avec une capacité à utiliser le français dans des contextes complexes.

Accent sur la découverte de la culture française et francophone comme un aspect complémentaire de l'apprentissage linguistique.

L'apprentissage culturel est intégré de manière intensive pour assurer une compréhension approfondie des normes et des pratiques socioculturelles locales.

Cours n° 02

*La langue de spécialité :
histoire notionnelle de sa
constitution*

Objectif : montrer à
l'étudiant l'origine et
le développement de la
langue de spécialité

7.6. La langue de spécialité : histoire notionnelle de sa constitution

L'enseignement des langues vivantes, en particulier la didactique des langues étrangères et secondes, a connu une évolution remarquable. Cette transformation est largement attribuable à la diversité des publics qui rencontrent des difficultés en matière de communication professionnelle et fonctionnelle. Face à ces défis, de nombreuses terminologies et approches pédagogiques ont émergé, visant à répondre aux besoins spécifiques

Catherine Carras, éminente spécialiste dans ce domaine, propose un tableau récapitulatif illustrant l'évolution du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). Son travail met en lumière les différentes étapes et transformations que cette discipline a traversées, reflétant ainsi l'adaptation constante des méthodes d'enseignement aux exigences.

Le tableau de Carras présente une vue d'ensemble des changements pédagogiques et didactiques, en soulignant les approches et les stratégies qui ont été développées pour améliorer l'efficacité de l'apprentissage du FOS. Il démontre comment les méthodes se sont diversifiées et spécialisées pour mieux répondre aux besoins des apprenants dans des contextes variés, allant de la communication professionnelle aux interactions fonctionnelles dans divers domaines.

Ainsi, la contribution de Catherine Carras offre une perspective précieuse sur l'évolution du FOS, révélant les dynamiques et les innovations qui ont marqué cette discipline. Son travail constitue une ressource essentielle pour comprendre les enjeux et les avancées de l'enseignement des langues vivantes dans un monde en perpétuel mouvement.

Période	Dénomination	Public	Orientations Méthodologiques
----------------	---------------------	---------------	---

Méthode directe :

-Utilisation interdite d'une langue autre que le français pendant l'apprentissage.

Années 20 Français militaire Soldats non-francophones

- Recours à la gestuelle et aux mimiques à la place de la traduction.

Années 60 Français de Public spécialité professionnel (non scolaire)

-Dans la mouvance du français fondamental.

-Focalisation sur le lexique.

Méthodes SGAV

Modèle d'enseignement à 3 niveaux :

-N1 : base de la langue usuelle

-N2 : tronc commun scientifique VGOS.

Années 70 Français Scientifiques scientifique et technique

-N3 : perfectionnement par discipline, fondé sur un inventaire lexical (VGOM, VIEA)

Années 70

Français
fonctionnel

Boursiers du
gouvernement
français

-Approche fonctionnelle et communicative.

-Rejet du cursus à 3étapes et de la détermination des contenus par comptages lexicaux.

-Niveau seuil : prise en compte de la diversité des publics et de leurs besoins.

- Détermination des contenus en fonction des objectifs visés.

- Recensement des situations de communication et des actes de parole.

Français
instrumental
(Amérique latine)

Etudiants
chercheurs

-La langue française comme instrument d'accès à la documentation scientifique et technique écrite.

Années 80	Enseignement	- Professionnels	- Emergence de la linguistique pragmatique.
	fonctionnel du		- Approche communicative (définition des contenus en fonction des situations de communication)
	français	- Etudiants	-Centration sur l'apprenant.
		- Chercheurs	-Accent mis sur l'utilisation de documents authentiques.

Le tableau illustre de manière détaillée l'évolution du FOS, dont les premiers cours datent des années vingt. À cette époque, l'enseignement du français était dispensé par des militaires à des soldats non francophones, en particulier en Afrique.

L'objectif de ces cours était de perfectionner les compétences linguistiques des soldats pour faciliter les interactions avec leurs supérieurs. Dans les années soixante, le français a été transféré à d'autres domaines, sous l'appellation de Français de spécialité. Cet enseignement se concentre principalement sur le lexique spécifique destiné à un public professionnel.

Cours n° 03

*Les différentes définitions
de la langue de spécialité*

Objectif : faire
découvrir à l'étudiant
les différentes
définitions de la
langue de spécialité

7.7. Langue de spécialité : essais de définitions

La langue spécialisée se distingue du français général en englobant des aspects linguistiques propres à divers domaines spécifiques tels que la médecine, le droit, le commerce, et bien d'autres encore. Elle répond à un besoin de précision et d'efficacité dans la transmission de connaissances spécialisées, souvent indispensables dans des contextes professionnels et académiques.

L'émergence du français de spécialité est perçue comme un enjeu stratégique pour la France, qui cherche à restaurer son prestige linguistique face à la prédominance croissante de l'anglais. En effet, l'anglais s'est imposé comme la langue dominante dans de nombreuses sphères institutionnelles, tant au niveau national qu'international, imposant divers modes de communication professionnelle et scientifique.

Les "langues de spécialité" ou "langues spécialisées termes" sont fréquemment employés par les linguistes pour désigner l'utilisation d'une langue dans le but de communiquer un savoir spécialisé. Selon Haidar M. (2012 : 71), ces expressions renvoient à un usage de la langue visant à transmettre des connaissances expertes et approfondies, souvent au sein de communautés de pratiques spécifiques, néanmoins pour la langue spécialisée comme le souligne Lerat (1995 : 20)

« Le participe passé passif présente en effet plusieurs intérêts, à commencer par la souplesse des interprétations : il y a place pour des degrés variables de spécialisation, de normalisation et d'intégration d'éléments exogènes (soit empruntés, soit tirés de systèmes de signes non linguistiques insérés dans des énoncés en langue naturelle) [...]. La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées »

De ce fait la langue de spécialité ou langue spécialisée sont définies selon. Phal. A (1968 : 8) comment étant des langues :

« Qui permettent de distinguer les différentes sciences et techniques les unes des autres. Elles correspondent à un rôle statique de la langue, à sa fonction de désignation et portent sur une différence de contenu et de spécialisation du lexique (définition, terminologie, nomenclature, vocabulaire spécialisé de la science et

technique considéré). Ces caractéristiques définissent ce qu'on appelle les langues de spécialité»

Séance 07

Lerat (1995 :440) précise que la notion de langue spécialisée va bien au-delà de la simple utilisation d'une terminologie spécifique à un domaine. Il souligne que, bien qu'elle comprenne des termes spécialisés et des symboles non linguistiques, elle ne se limite pas uniquement à ces éléments. En effet, une langue spécialisée emploie également les structures et les ressources grammaticales et syntaxiques ordinaires de la langue naturelle pour exprimer des connaissances techniques et spécifiques.

En d'autres termes, une langue de spécialité ne se contente pas d'utiliser un vocabulaire spécialisé, mais elle intègre ce vocabulaire dans des énoncés qui utilisent la grammaire et les structures linguistiques générales de la langue en question. Cette combinaison permet de communiquer efficacement des concepts et des informations techniques propres à un domaine.

Par exemple, dans le domaine médical, les termes comme « hématome », « tachycardie » ou « endoscopie » sont des dénominations spécialisées. Cependant, ces termes sont insérés dans des phrases qui suivent les règles grammaticales du français général, telles que "Le patient présente un hématome à la suite de la chute" ou "La tachycardie peut être un symptôme d'un problème cardiaque". Ainsi, la langue spécialisée utilise à la fois des termes spécifiques et les structures linguistiques communes pour articuler des connaissances techniques.

Selon Lerat, la langue spécialisée est donc l'application de la langue naturelle pour exprimer de manière précise et technique des connaissances spécialisées, en intégrant à la fois des termes spécifiques et les ressources linguistiques.

Galisson propose une définition de la langue de spécialité plus précise et restreinte, excluant les domaines scientifiques, techniques et professionnels. Pourtant, dans le *Dictionnaire de Didactique des langues*, Coste et Galisson (1976 :511) proposent une définition qui élargit la notion de langue de spécialité en l'appliquant à toutes les situations de communication, qu'elles soient orales ou écrites, où il s'agit de transmettre une information spécifique à un champ d'expérience particulier.

« Les langues utilisées dans les situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier ».

Ainsi, le français de spécialité joue un rôle crucial dans la préservation et la promotion de la langue française dans des contextes où la rigueur et la précision terminologique sont essentielles, contribuant ainsi à la richesse et à la diversité du patrimoine linguistique francophone.

Cours n° 04

La distinction entre la langue général et la langue de spécialité

Objectif: montrer à l'étudiant la différence entre la langue de spécialité et la langue générale

7.8. Distinction langage générale et langue de spécialité

Souheila Hedid définit la langue de spécialité en la contrastant avec la langue générale à travers plusieurs distinctions essentielles :

1. « Polysémie et Connotations vs. Univocité et Dénotation » : Le lexique général est caractérisé par une polysémie marquée et par des connotations variées, reflétant une richesse sémantique et une polyvalence contextuelle. En revanche, le lexique spécialisé tend vers l'univocité, privilégiant des termes monoréférentiels dénués de traits connotatifs, assurant ainsi une précision et une clarté nécessaires dans des contextes techniques ou scientifiques.
2. « Stabilité du Lexique Général vs. Renouvellement du Lexique Spécialisé » : Le lexique général, par sa nature même, demeure relativement stable au fil du temps. Il évolue lentement, ses termes conservant leurs significations de manière durable et stable. Cette stabilité permet une communication cohérente et continue au sein de la société. En revanche, le lexique spécialisé est en perpétuel renouvellement et enrichissement. Les avancées technologiques, scientifiques et académiques induisent un besoin constant de nouveaux termes pour décrire les innovations, les découvertes et les concepts émergents. Ainsi, le vocabulaire spécialisé s'adapte rapidement aux progrès et aux transformations des disciplines, assurant une mise à jour continue du lexique
3. L'enrichissement du lexique général découle principalement de la diversification sémantique des termes déjà existants. Cette diversification sémantique implique que des mots familiers se voient attribuer de nouvelles significations ou des nuances supplémentaires, souvent en réponse à des évolutions culturelles, sociales ou technologiques. Ainsi, un mot peut entraîner plusieurs sens différents en fonction du contexte, enrichissant le lexique sans nécessiter l'introduction de nouveaux termes. Cette capacité d'adaptation permet au lexique général de demeurer pertinent et polyvalent, reflétant les changements et les complexités de la vie quotidienne.

En revanche, l'enrichissement du lexique spécialisé s'effectue principalement par la création de néologismes. Ces nouveaux mots sont souvent engendrés par la nécessité de nommer de nouveaux objets, phénomènes, technologies ou concepts

découverts ou inventés dans des domaines spécifiques. Les avancées scientifiques, les innovations technologiques et les nouvelles réalités physiques et conceptuelles exigent un vocabulaire précis et approprié. La création de néologismes permet de répondre à ces besoins terminologiques en fournissant des termes spécifiques et univoques, facilitant ainsi la communication et la compréhension au sein des disciplines spécialisées. Ce processus de création lexicale est dynamique et continu, reflétant la nature évolutive et en constante expansion des connaissances spécialisées.

Séance 09

4. Le lexique général se caractérise par une utilisation limitée de « mots savants » et par l'adoption de schémas de dérivation usuels et accessibles. Les termes employés dans la langue générale sont majoritairement simples et familiers, facilitant une communication fluide et compréhensible pour l'ensemble des locuteurs. Les mécanismes de dérivation utilisés dans ce lexique sont courants et ne doivent pas de connaissances linguistiques approfondies, permettant ainsi une large accessibilité tandis que le lexique spécialisé se distingue par une utilisation abondante de bases grecques et latines, ainsi que par des mécanismes et des schémas de dérivation spécifiques et typiques des disciplines scientifiques et techniques. Ces bases grecques et latines confèrent au vocabulaire spécialisé une précision et une rigueur terminologique indispensables pour décrire des concepts complexes et des réalités spécifiques. Les schémas de dérivation employés dans ce contexte sont souvent retenus, intégrant des préfixes, suffixes et racines issus des langues classiques, ce qui permet de créer des termes univoques et techniquement précis. Cette richesse morphologique et étymologique du lexique spécialisé répond aux besoins de clarté et de précision requis dans les domaines techniques, scientifiques et académiques, tout en reflétant l'héritage historique et culturel des connaissances spécialisées.
5. Le lexique général présente une moindre perméabilité aux emprunts provenant de langues étrangères, se montrant ainsi relativement conservateur et résistant aux influences externes. Les termes de la langue générale tendent à se maintenir dans une forme stable et familière, s'adaptant lentement aux nouvelles influences linguistiques. Cette relative stabilité permet de préserver l'uniformité et la

cohérence du langage utilisé quotidiennement. Toutefois le lexique spécialisé s'ouvre librement aux emprunts linguistiques, intégrant volontiers des termes étrangers pour répondre aux besoins de précision et de nouveauté. Les disciplines scientifiques, techniques et académiques, en perpétuelle évolution, sont constamment de nouveaux termes pour désigner des concepts, des objets et des phénomènes récemment découverts ou inventés. L'emprunt de mots provenant d'autres langues permet de combler ces lacunes terminologiques avec rapidité et efficacité. De plus, ces emprunts enrichissent le vocabulaire spécialisé, en offrant des nuances supplémentaires et en facilitant les échanges internationaux au sein des communautés scientifiques et techniques. Cette ouverture aux emprunts illustre la dynamique et l'adaptabilité du lexique spécialisé, toujours en quête de précision et d'innovation linguistique.

Cours n° 05

*La transposition didactique
en langue de spécialité*

Objectif: montrer
comment concevoir et
structurer son programme
dans le cadre de
l'enseignement de la
langue de spécialité

7.9. La transposition didactique en langue de spécialité

L'enseignant de langue de spécialité se trouve souvent confronté à une tâche exigeante, qui commence par la définition précise des objectifs pédagogiques et se poursuit par la mise en œuvre concrète de ces objectifs en classe. Cette démarche s'appuie essentiellement sur l'utilisation de documents spécialisés, indispensables à la conception et à la structuration de son programme. Par conséquent, l'enseignant est amené à réaliser une « transposition didactique » du savoir savant.

La transposition didactique, concept introduit par Chevallard (1985), implique la transformation, l'adaptation et la simplification des données théoriques afin de les rendre accessibles et compréhensibles pour les apprenants. L'enseignant doit ainsi opérer une médiation entre le savoir spécialisé, souvent complexe et dense, et la capacité des étudiants à comprendre et à intégrer ces dernières.

Dans ce contexte, la transposition didactique est envisagée comme un mécanisme complexe, essentiel à la transformation des connaissances spécialisées en objets d'enseignement. Elle permet de rendre le savoir savant non seulement accessible, mais aussi applicable en classe. Díaz-Corralejó (2004) a élargi cette notion en la définissant comme un instrument analytique et méthodologique, permettant d'observer, d'analyser, de formuler et de corriger le processus entre la théorie et la pratique.

La transposition didactique devient donc un outil indispensable pour l'enseignant, qui doit ajuster et affiner son approche pédagogique pour assurer que les connaissances spécialisées soient assimilées de manière efficace et pertinente par les apprenants. Elle représente une passerelle entre le savoir académique et l'application pratique, garantissant que les cours dispensés soient à la fois théoriquement solides et pédagogiquement adaptés.

Dans une approche constructiviste de l'enseignement-apprentissage d'une Langue de Spécialité (LSP), la transposition didactique joue un rôle crucial. Elle consiste à transformer l'objet de savoir, c'est-à-dire les variétés spécialisées des différentes langues décrites par les linguistes, en un objet à enseigner. L'objectif est de permettre à

l'apprenant de construire activement ses connaissances par le biais de ses interactions avec l'objet d'enseignement.

Selon (Van der Yeught (2016), cette approche met en avant l'importance de l'interaction entre l'apprenant et l'objet d'enseignement. Plutôt que de recevoir passivement des informations, l'apprenant est engagé dans un processus interactif où il s'approprie le savoir à travers des activités et des expériences qui révèlent la compréhension et l'intégration des connaissances spécialisées. En d'autres termes, l'apprenant construit son savoir en participant activement à des tâches pédagogiques conçues pour lui permettre de découvrir et de maîtriser les éléments spécifiques de la langue de spécialité.

De plus, Van der Yeught souligne que pour faciliter la transmission des langues de spécialité aux apprenants, il est essentiel de les décrire en termes de compétences. Cela signifie que les langues de spécialité ne doivent pas seulement être enseignées comme des ensembles de vocabulaire ou de terminologie, mais comme des compétences pratiques et applicables. Cette approche permet aux apprenants de développer non seulement une connaissance théorique des termes spécialisés, mais aussi la capacité de les utiliser efficacement dans des contextes professionnels ou académiques.

En résumé, dans une approche constructiviste de l'enseignement des langues de spécialité, la transposition didactique vise à transformer les connaissances spécialisées en objets d'enseignement interactifs, permettant ainsi aux apprenants de construire activement leurs connaissances. De plus, en décrivant ces langues en termes de compétences, l'enseignement devient plus pratique et pertinent, facilitant ainsi l'appropriation et l'application.

Dans les études de la transposition didactique, il est essentiel de clarifier le passage incontournable à travers les trois sphères de savoir : le savoir savant, le savoir à enseigner, et le savoir enseigné. Ce processus, complexe et méthodique, assure que les connaissances spécialisées soient efficacement transmises.

Séance 11

La première étape consiste à identifier et à délimiter les langues et les cultures concernées, une tâche qui nécessite une compréhension approfondie des spécificités linguistiques et culturelles des différents domaines d'expertise. Le savoir savant

représente ici l'ensemble des connaissances théoriques et académiques, souvent issues de la recherche scientifique et des travaux des experts.

Une fois ce savoir savant identifié, il doit être transformé en savoir à enseigner. Cette transformation implique la confection de programmes pédagogiques adaptés, la formulation d'objectifs clairs et pertinents, ainsi que l'élaboration de curriculums qui structurent et organisent les contenus d'enseignement. Perrenoud (1998) souligne l'importance de cette phase, où les connaissances théoriques sont adaptées pour devenir accessibles et pertinentes pour les apprenants. Cela nécessite non seulement une simplification et une contextualisation des concepts, mais aussi une réflexion sur les méthodes pédagogiques les p.

la réalisation des objets d'enseignement se concrétise dans la mise en œuvre des curriculums réels et des contenus d'enseignement. Cette étape comprend la création de matériaux pédagogiques, tels que des manuels, des supports de cours, et des activités interactives, qui facilitent l'apprentissage des connaissances spécialisées. Le savoir enseigné représente ainsi la version appliquée et contextualisée du savoir savant, adaptée aux besoins et aux capacités.

La transposition didactique est un processus rigoureux qui assure la transition des connaissances spécialisées depuis leur forme théorique (savoir savant) jusqu'à leur application pratique en classe (savoir enseigné), en passant par leur adaptation pédagogique (savoir à enseigner). Ce mécanisme garantit que les apprenants peuvent non seulement comprendre, mais aussi appliquer efficacement les connaissances acquises dans des contextes réels.

Cours n° 06

Les caractéristiques de la langue de spécialité

Objectif: faire découvrir à l'étudiant les spécificités de la langue de spécialité

Certains linguistes et chercheurs contestent l'existence même des langues de spécialité, affirmant que leur lexique n'est qu'une extension de la langue générale. Ils soutiennent que les termes spécialisés proviennent inévitablement du lexique commun et ne constituent pas une langue distincte.

Néanmoins, Monia Hammami, dans son ouvrage intitulé « Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialité », propose une vision contraire. Elle explique que la langue de spécialité se distingue par une terminologie spécifique adaptée à des situations de communication propres à divers domaines. Selon Hammami, cette langue se caractérise par des éléments linguistiques et des structures syntaxiques uniques qui répondent aux besoins précis de chaque domaine, que ce soit la médecine, le droit, la science, ou les affaires.

Séance 12

Elle souligne que la langue de spécialité remplit une fonction essentielle de désignation et de communication précise au sein de chaque domaine spécialisé. Ainsi, ces langues se différencient de la langue générale non seulement par leur lexique, mais aussi par leurs règles d'utilisation contextuelles et leur précision terminologique. Elles permettent une communication claire et efficace entre experts, en évitant les ambiguïtés qui pourraient survenir dans un contexte de langue générale. Hammami met en lumière que, malgré leurs racines communes, les langues de spécialité possèdent une identité propre qui les rend indispensables pour la communication spécialisée.

Les langues de spécialité se distinguent par une syntaxe et un lexique circonscrits à un domaine particulier, que certains terminologues considèrent comme un sous-système moins complet que la langue générale. En effet, la langue générale incorpore divers procédés linguistiques tels que la tournure impersonnelle, le discours direct et indirect, les voix passive et active, entre autres.

Moirant (1993) qualifie la langue de spécialité de discours spécialisé, en soulignant qu'elle intègre une dimension discursive essentielle. Cela signifie que les langues de spécialité ne se limitent pas à une collection de termes techniques et de structures syntaxiques restreintes, mais englobent également les stratégies discursives propres à chaque domaine. Ces stratégies incluent la manière dont l'information est présentée,

structurée et communiquée pour répondre aux exigences spécifiques de chaque contexte professionnel ou académique.

Ainsi, la langue de spécialité est façonnée par les besoins communicationnels des praticiens de chaque domaine, nécessitant une précision terminologique et une clarté conceptuelle. Cela permet de réduire les ambiguïtés et d'assurer une compréhension mutuelle entre experts. De plus, les langues de spécialité évoluent constamment, s'enrichissant de nouveaux termes et expressions au fur et à mesure que les domaines concernés progressent et se complexifient.

On peut dire que bien que les langues de spécialité soient perçues par certains comme des sous-systèmes moins complets que la langue générale, elles jouent un rôle crucial dans la communication professionnelle et académique. Elles offrent un cadre linguistique adapté aux exigences spécifiques de chaque domaine, intégrant des éléments de syntaxe, de lexique et de discours qui permettent une communication précise et efficace.

Selon Cabri (1998), les langues de spécialité se présentent comme des sous-ensembles de la langue commune. Il soutient que les langues de spécialité et la langue commune constituent des éléments intégrants de la langue générale. Ces langues de spécialité se caractérisent également comme des systèmes sémiotiques complexes et semi-autonomes, employés dans des contextes spécifiques.

Cabri souligne que les langues de spécialité remplissent une fonction essentielle de communication d'informations de nature spécialisée. Cette communication peut s'adresser aussi bien à des spécialistes, qui partagent un même champ de connaissances et de terminologie technique, qu'à des non-spécialistes, dans un effort de vulgarisation. En cela, les langues de spécialité doivent s'adapter pour rendre accessibles des concepts souvent complexes et techniques à un public plus large.

L'aspect sémiotique des langues de spécialité réside dans leur capacité à symboliser et à structurer des connaissances spécialisées de manière précise et codifiée. Elles utilisent des signes, des symboles et des conventions spécifiques qui facilitent une communication efficace et sans ambiguïté dans des domaines particuliers, tels que la médecine, le droit, l'ingénierie, ou les sciences sociales.

Séance 13

La semi-autonomie de ces langues découle du fait qu'elles partagent des bases communes avec la langue générale, tout en développant des caractéristiques propres qui les rendent aptes à des usages spécialisés. Cette dualité permet une certaine flexibilité et une adaptabilité, facilitant ainsi le transfert de connaissances et d'informations entre différents niveaux de spécialisation.

Ainsi, les langues de spécialité ne se contentent pas d'enrichir la langue générale, mais elles jouent également un rôle fondamental dans la structuration et la diffusion des savoirs spécialisés. Elles permettent d'assurer une communication rigoureuse entre experts tout en étant capables de s'ouvrir à un public plus large grâce à des procédés de vulgarisation. Cabri insiste sur l'importance de comprendre ces langues de spécialité comme des entités dynamiques et adaptatives, essentielles pour le progrès et la diffusion des connaissances spécialisées dans la société contemporaine.

La langue de spécialité véhicule et mobilise des connaissances qui ne sont véritablement comprises que par les individus appartenant à la même spécialité, et qui maîtrisent également la langue générale. En conséquence, certains aspects de cette langue demeurent inaccessibles au grand public, créant ainsi une sorte de zone d'ombre entre la communauté des spécialistes et celle des non-spécialistes.

Cette zone d'ombre représente une frontière linguistique et cognitive, où les concepts, les termes techniques et les nuances spécifiques à un domaine particulier échappent à ceux qui ne sont pas initiés. Les spécialistes, par leur formation et leur expérience, développent une compréhension approfondie et nuancée de leur domaine, qui inclut non seulement la terminologie spécialisée, mais aussi les conventions discursives et les méthodologies propres à leur discipline.

D'autre part, les non-spécialistes, bien qu'ils maîtrisent la langue générale, ne disposent pas des clés nécessaires pour pénétrer pleinement les arcanes des discours spécialisés. Ils peuvent comprendre les grandes lignes et certaines notions vulgarisées, mais l'accès aux détails techniques et aux subtilités conceptuelles reste limité.

Cette dichotomie linguistique et cognitive souligne l'importance des initiatives de vulgarisation, qui visent à rendre les connaissances spécialisées accessibles à un public

plus large sans pour autant sacrifier la rigueur scientifique. Les vulgarisateurs jouent un rôle crucial en traduisant les termes techniques et en simplifiant les concepts complexes pour les rendre compréhensibles, tout en préservant l'essence des informations transmises.

Ainsi, la langue de spécialité se révèle être un outil puissant pour la communication intra-disciplinaire, favorisant l'innovation et l'échange de connaissances parmi les experts. Toutefois, elle nécessite également des efforts concertés pour dépasser la zone d'ombre et faciliter la communication interdisciplinaire et avec le grand public, afin de promouvoir une diffusion plus large et inclusive du savoir. Dans ce sens (Dubois : 1994) cite « *On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités d'un domaine particulier. En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine* ».

Dans son ouvrage « La linguistique descriptive » (1978), Bernard Quemada rejette fermement les autres terminologies utilisées pour désigner les langues de spécialité, préférant se concentrer sur le terme de « vocabulaire ». Selon Quemada, il s'agit d'un usage particulier de la langue française et de ses variétés, qui mobilise des aspects spécifiques de la morphologie, de la syntaxe et de la prononciation.

Quemada critique les appellations alternatives pour leur manque de précision et leur potentiel à brouiller la compréhension des caractéristiques propres aux langues de spécialité. En insistant sur le terme de « vocabulaire », il met en lumière l'importance des mots et des expressions employés dans des contextes spécialisés, tout en soulignant que ces éléments ne forment pas une langue distincte mais constituent des usages spécifiques de la langue française.

Séance 14

Selon lui, le vocabulaire spécialisé englobe des modifications morphologiques, des structures syntaxiques particulières et des nuances de prononciation adaptées aux besoins des divers domaines professionnels et académiques. Cette approche met en avant la flexibilité et la richesse de la langue française, capable de s'adapter à des usages spécialisés tout en conservant son intégrité structurelle.

Quemada souligne également que ces variations lexicales et grammaticales répondent à des exigences précises de communication, permettant aux spécialistes de chaque domaine d'échanger des informations complexes avec une grande précision et clarté. Ainsi, le vocabulaire spécialisé devient un outil indispensable pour le progrès et l'innovation dans chaque discipline, tout en restant ancré dans les structures fondamentales de la langue générale.

En somme, Bernard Quemada, à travers son insistance sur le terme de « vocabulaire », nous invite à comprendre les langues de spécialité non pas comme des entités linguistiques autonomes, mais comme des manifestations spécifiques de la langue française, enrichies et adaptées aux besoins de communication des différentes communautés de pratique.

Monia Hammami distingue deux spécificités de la langue de spécialité :

- 1) Les spécificités lexicales : Le lexique constitue l'élément le plus saillant de la langue de spécialité. Contrairement au lexique général, qui est caractérisé par la polysémie et les connotations multiples, le lexique spécialisé se distingue par son univocité et sa mono-référentialité. Il s'agit d'un lexique qui subit des évolutions rapides et des enrichissements constants, adaptés aux besoins spécifiques des divers domaines de spécialisation.

Cette dynamique d'enrichissement s'opère notamment par la création de nouveaux termes, en réponse aux nouveaux objets d'étude ou aux réalités physiques et conceptuelles émergentes. Le lexique spécialisé s'appuie souvent sur des emprunts au latin et au grec, ainsi que sur des procédés de dérivation et de suffixation, facilitant ainsi l'intégration de nouveaux concepts.

De plus, ce lexique se distingue par son ouverture aux emprunts linguistiques. Les termes techniques et scientifiques traversent fréquemment les frontières linguistiques, adoptés et adaptés par diverses langues pour répondre aux exigences de la communication internationale. Cette capacité à intégrer des emprunts renforce la valeur universelle du lexique spécialisé, qui trouve ainsi une application globale dans les domaines scientifiques, techniques et professionnels à travers le monde. Le lexique spécialisé est non seulement caractérisé par sa précision et son absence d'ambiguïté, mais aussi par sa capacité à évoluer rapidement pour s'adapter aux avancées de la connaissance. Il

joue un rôle crucial dans la diffusion des savoirs spécialisés, offrant une terminologie commune et compréhensible aux experts du monde entier. Cette universalité du lexique spécialisé témoigne de son importance dans le développement et la communication des sciences et des technologies à l'échelle internationale.

- 2) Les spécificités sémantiques : La mobilité des termes de la langue commune vers la langue de spécialité engendre souvent des altérations de sens. En effet, l'actualisation des termes dans le discours spécialisé les expose à la polysémie, ce qui entraîne une évolution de leur signification initiale. Ce phénomène se manifeste notamment par l'emploi métaphorique et les glissements de sens, qui sont fréquents lorsque des mots de la langue générale sont intégrés dans un contexte spécialisé. Lorsqu'un terme issu de la langue commune est adopté par une discipline spécifique, il peut se voir attribuer une signification plus précise, adaptée aux besoins du domaine en question. Cette spécialisation du sens peut conduire à une univocité au sein du domaine spécialisé, tandis que le même terme reste polysémique dans la langue générale. Par exemple, le terme "cellule", en biologie, désigne une unité fondamentale de vie, alors que dans la langue commune, il peut aussi évoquer une petite pièce ou un groupe restreint d'individus.

Cependant, cette mobilité n'est pas sans conséquence. Les termes spécialisés peuvent, en retour, influencer la langue générale par des processus de métaphorisation et de glissement de sens. Ainsi, les significations techniques peuvent s'étendre ou se transformer lorsqu'elles sont réintégrées dans le discours non spécialisé. Un terme tel que "réseau", utilisé en informatique pour désigner un ensemble de dispositifs connectés, a vu son sens s'élargir pour englober des concepts sociaux et organisationnels dans le langage courant. Ces glissements sémantiques et métaphoriques enrichissent la langue, mais ils peuvent aussi introduire des ambiguïtés et des confusions potentielles. La précision et la clarté, essentielles dans les domaines spécialisés, doivent donc être constamment maintenues pour éviter les malentendus. Il est crucial que les experts soient conscients de ces dynamiques linguistiques pour naviguer efficacement entre la langue générale et la langue de spécialité.

La mobilité des termes entre la langue commune et la langue de spécialité est donc un processus complexe qui entraîne des altérations de sens, enrichissant le lexique tout en introduisant des défis en termes de clarté et de précision. La vigilance sémantique est indispensable pour garantir une communication efficace et fidèle aux concepts spécifiques des différents domaines de spécialisation. Dans ce sens Pavel (1991) souligne que : *« les mots de la langue commune acquièrent un sens restreint ou spécialisé en passant dans l'usage d'un groupe particulier ; et inversement, ils élargissent leur sens, deviennent plus généraux lorsqu'ils sont adoptés par un cercle plus étendu, de sorte que la généralité d'un sens est souvent proportionnel du groupe qui l'emploie ».*

Rondeau (1983) fait une observation pertinente sur la distanciation entre la langue commune et la langue de spécialité. Il souligne que cette séparation peut entraîner une réduction du nombre de locuteurs spécialisés, ce qui, en conséquence, compromet le maintien de la monosémie. En effet, avec un nombre restreint de spécialistes maîtrisant le vocabulaire technique, il devient difficile de préserver l'univocité des termes, augmentant ainsi le risque de polysémie.

Les langues de spécialité obligent à concevoir la sémantique de manière non-ethnocentrique, ce qui confère une dimension universelle aux éléments de ces langues. En transcendant les particularismes culturels et linguistiques, les langues de spécialité permettent une communication claire et précise entre experts de différentes nationalités et cultures. Cette universalité est essentielle pour le développement et la diffusion des connaissances scientifiques et techniques à l'échelle mondiale.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la distanciation entre langue commune et langue de spécialité, bien qu'elle puisse réduire le nombre de locuteurs spécialisés et compliquer le maintien de la monosémie, favorise une approche sémantique globale et universelle. Cela permet aux langues de spécialité de jouer un rôle crucial dans la communication interdisciplinaire et internationale, en transcendant les barrières culturelles et linguistiques pour faciliter l'échange de savoirs et d'innovations

7.10. Traduction en langue de spécialité

La traduction revêt une importance cruciale dans le domaine des langues de spécialité. En effet, le spécialiste en traduction ne doit pas seulement maîtriser les techniques propres à la profession, mais également posséder une connaissance approfondie à la fois de la langue source et de la langue cible. Cette double compétence linguistique est indispensable pour garantir une compréhension précise et rigoureuse du domaine spécifique auquel appartient le texte à traduire.

Prenons l'exemple de la traduction d'un texte médical. Un traducteur opérant dans ce secteur doit impérativement comprendre les termes médicaux, les procédures cliniques, et les contextes spécifiques dans lesquels ces termes et procédures sont employés. Il ne suffit pas de connaître les mots ; il faut aussi appréhender leur signification et leur usage dans un contexte médical particulier. Cette compréhension approfondie permet de traduire non seulement les termes mais aussi les nuances et les subtilités du texte d'origine, de manière à ce que le texte traduit soit aussi clair et précis que possible pour les lecteurs de la langue cible. Il nous arrive tous en tant qu'enseignants de lire certains rapports médicaux, articles de recherche, rapports cliniques, manuels d'utilisation de dispositifs médicaux ou par exemple en droit des accords, législations, décisions judiciaires, documents notariés ainsi que des guides d'utilisateur, spécifications techniques, manuels de programmeurs en technologie de l'information mais sans pour autant comprendre la signification des mots de manière très précise.

Pour exceller dans la traduction de textes en langue de spécialité, il est impératif que le traducteur fasse preuve d'une précision terminologique irréprochable. La moindre erreur ou ambiguïté peut engendrer des malentendus et des conséquences graves, surtout dans des domaines sensibles comme la médecine, le droit, ou l'ingénierie. La traduction doit ainsi être exempte de toute confusion et parfaitement alignée avec les attentes et les conventions du domaine en question. En sus, le respect strict des conventions et des normes spécifiques à chaque domaine est non seulement important, mais absolument essentiel pour garantir que la traduction soit fidèle, pertinente, et compréhensible pour le public cible.

Même si l'on possède une excellente maîtrise des deux langues, source et cible, cela ne suffit pas à assurer une traduction de qualité. Il est impératif d'avoir une connaissance

profonde et détaillée des spécificités du domaine concerné. Cette exigence s'impose afin de produire des traductions qui soient non seulement correctes linguistiquement mais aussi adaptées et précises sur le plan technique.

Certaines exigences s'imposent de manière incontournable pour exercer la traduction dans les langues de spécialité. Parmi celles-ci, la formation académique et l'expérience pratique dans le domaine concerné se révèlent primordiales. Ainsi, un traducteur œuvrant dans le domaine juridique doit nécessairement posséder une formation en sciences juridiques, tandis qu'un traducteur médical doit disposer d'une formation approfondie en sciences de la santé. Cette double compétence, à la fois linguistique et disciplinaire, est fondamentale pour appréhender avec précision les spécificités terminologiques et conceptuelles propres à chaque domaine.

Il convient également de souligner l'importance des ressources spécialisées auxquelles le traducteur doit avoir accès. Les glossaires spécialisés et les bases de données terminologiques constituent des outils indispensables pour assurer l'exactitude et la pertinence des concepts spécifiques traduits. Ces ressources permettent au traducteur de vérifier avec rigueur et précision les termes spécialisés, minimisant ainsi le risque d'erreurs potentiellement préjudiciables, notamment dans des domaines sensibles tels que la médecine et le droit.

En conclusion, la traduction en langue de spécialité est une discipline particulièrement exigeante qui requiert des compétences linguistiques avancées, une expertise technique approfondie, et une rigueur extrême. Cette combinaison de compétences est essentielle pour garantir une traduction précise, fidèle et adaptée aux attentes du public cible. Le traducteur spécialisé doit non seulement maîtriser les deux langues, source et cible, mais aussi posséder une connaissance approfondie du domaine concerné, afin de produire des traductions d'une qualité irréprochable et exemptes d'ambiguïtés.

Séance 15

7.11. **Activités d'application**

les étudiants sont amenés à s'appliquer au monde de la langue de spécialité.

Activité 1 : Lisez le texte ci-dessous puis répondez aux questions.

« L'appareil respiratoire humain :

Structure et fonction »

Les poumons jouent un rôle dominant dans l'appareil respiratoire humain : ils assurent l'apport d'oxygène frais (O₂) au corps et évacuent le gaz carbonique (CO₂). L'oxygène est transporté des poumons aux cellules de toutes les régions du corps via la circulation sanguine. Les cellules utilisent l'oxygène comme carburant et rejettent le gaz carbonique. Ce gaz est ramené par la circulation sanguine aux poumons où il est évacué dans l'air expiré.

Les poumons accomplissent cette fonction essentielle, appelée échange gazeux, grâce à un système de contrôle automatique qui s'ajuste très rapidement. Cet échange gazeux nécessite la participation du système nerveux central (SNC), de l'appareil circulatoire et des muscles du diaphragme et du thorax.

L'appareil respiratoire humain se divise en deux parties : les voies aériennes supérieures et inférieures. Les voies aériennes supérieures englobent les structures rigides suivantes :

Fosses nasales : Filtrent l'air inspiré et perçoivent les odeurs.

Pharynx : Participe à la respiration et à la digestion.

Larynx : Lien entre le pharynx et la trachée. Il loge les cordes vocales, qui contrôlent la voix.

Trachée : Conduit qui mène aux voies respiratoires inférieures. Il s'agit d'une structure flexible qui amène l'air aux poumons.

Questions :

- 1) A quel domaine renvoie ce texte ?
- 2) Quel rôle jouent les poumons dans la respiration ?
- 3) Pr quoi est rejeté le gaz carbonique ?

- 4) Quel rôle joue le système nerveux dans la respiration ?
- 5) Comment sont structurées les voix aériennes supérieures ?

Activité 2 : lisez attentivement le texte et répondez aux questions.

« PLUS DE PROTÉINES VÉGÉTALES POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE »

Ce que nous mangeons affecte notre santé... mais aussi celle de notre environnement. En France, l'alimentation est responsable de 24 % des émissions de gaz à effet de serre des ménages français. Avec l'augmentation de la population mondiale et un besoin croissant de denrées alimentaires, il est urgent de repenser nos systèmes alimentaires. Dans les pays occidentaux, une des voies envisagée est de rééquilibrer nos apports de protéines d'origines animales et végétales. En France, 65 % de notre apport en protéines est d'origine animale, pourquoi diminuer ce chiffre ? Pour plusieurs raisons. L'élevage, en particulier celui des ruminants, est très émetteurs de gaz à effet de serre (GES) responsable du changement climatique. Les émissions directes et indirectes de GES provenant de l'élevage sont estimées à 14,5 % des émissions totales liées aux activités humaines. De plus, la consommation de viande devrait augmenter de 60 % dans le monde d'ici 2050 selon les projections, du fait de l'augmentation conjuguée de la population mondiale et du pouvoir d'achat des pays en forte croissance. Aussi, une consommation de viande et de charcuterie excessive conduirait à une augmentation significative des maladies chroniques du fait de leur teneur élevée en acides gras saturés ou en nitrites pour les charcuteries. La question du bien-être animal, préoccupation croissante dans la société, interroge certaines pratiques de productions animales dans les élevages industriels. Sans remettre en cause la consommation de viande, ni même les vertus de l'élevage, une évolution des comportements alimentaires est nécessaire.

Le Figaro-santé

Question :

- 1) Comment sont devenus les systèmes alimentaires actuellement ?
- 2) Pourquoi est-il urgent d'équilibrer entre les protéines végétales et animales ?
- 3) Quelles sont les maladies engendrées par la surconsommation de la viande ?

4) Expliquez les mots suivants :

*Charcuterie.

* Protéine végétale.

*Protéine animale.

*Système alimentaire.

Activité 3 : A partir du tableau des langues (maternelle et standard), faite une synthèse dans laquelle vous expliquez la différence entre les deux.

Activité 4 : Illustrez, selon un point de vue théorique, les divergences entre la langue générale et la langue de spécialité.

Semestre 2

Volet pratique

Objectifs généraux

découvrir le lexique et les textes de spécialités /se familiariser avec les mécanismes de compréhension et de production spécifiques à chaque type.



Le français médical

•**Objectifs :**

- -Apprendre à l'étudiant d'utiliser les termes médicaux.
- -Comprendre la langue des abréviations dans le monde médical.
- -Savoir expliquer et simplifier les termes médicaux aux patients.
- -Apprendre à rédiger des rapports médicaux

8. Semestre 2

8.1. Le français médical

La langue de spécialité dans le domaine médical constitue un idiome distinct, reconnu et utilisé exclusivement par les professionnels de la santé, tels que les médecins, les infirmiers, les pharmaciens, les sages-femmes, et l'ensemble du personnel médical. Cette langue est caractérisée par l'emploi de concepts techniques et d'expressions spécifiques à la médecine, facilitant ainsi une communication précise et efficace au sein de ce contexte particulier.

Les termes médicaux sont souvent dérivés du latin et du grec, ce qui confère à cette langue une certaine uniformité et une précision accrue. Chaque terme, chaque expression a été conçue pour véhiculer des informations complexes de manière concise et sans ambiguïté, ce qui est essentiel dans un domaine où la précision peut avoir des conséquences directes sur la santé et le bien-être des patients.

L'utilisation de cette langue spécialisée permet aux professionnels de la santé de communiquer entre eux avec une grande efficacité, réduisant ainsi les risques de malentendus. Elle est essentielle pour la rédaction de rapports médicaux, la prescription de traitements, la documentation des cas cliniques, et la recherche scientifique. De plus, elle joue un rôle crucial dans l'enseignement et la formation des futurs professionnels de la santé, en assurant que tous les acteurs du domaine médical partagent un langage commun et précis.

La langue de spécialité dans le domaine médical ne se limite pas à un simple jargon technique, mais constitue un outil fondamental pour la pratique médicale. Elle assure une compréhension mutuelle entre les différents professionnels, garantissant ainsi une qualité de soins optimale et une coordination efficace au sein des équipes médicales.

Parmi les caractéristiques distinctives de la langue de spécialité dans le domaine médical, l'usage de termes techniques bien précis joue un rôle fondamental. Ces termes sont employés pour décrire des mécanismes médicaux spécifiques avec une grande exactitude. Par exemple, des expressions telles que « ablation du sein », « fracture de la

clavicule », et « tachycardie » illustrent parfaitement cette précision terminologique. Ces termes techniques permettent une communication claire et sans équivoque entre les professionnels de la santé, ce qui est essentiel dans un domaine où la précision est vitale.

Cette langue spécialisée se distingue également par l'utilisation fréquente d'abréviations et d'acronymes, visant à faciliter et accélérer la communication entre les praticiens. Des exemples courants incluent « IRM » pour Imagerie par Résonance Magnétique, « ECG » pour Électrocardiogramme, et « BP » pour Pression Artérielle. Ces abréviations permettent de transmettre des informations complexes de manière concise et rapide, ce qui est particulièrement utile dans des environnements cliniques où le temps est souvent un facteur critique.

Une autre caractéristique notable de la langue médicale est l'origine grecque et latine de nombreux termes. Cette étymologie commune confère une certaine uniformité et une intelligibilité internationale au langage médical. Par exemple, le suffixe « -tomie » désigne l'ouverture d'un organe, tandis que « -ectomie » se réfère à l'ablation d'un organe. Ces deux suffixes dérivent du même verbe grec signifiant « couper ». Cette origine étymologique permet aux professionnels de la santé du monde entier de comprendre et d'utiliser ces termes de manière cohérente.

En outre, le domaine médical est marqué par la clarté et la précision de ses expressions. Des termes comme « symptôme » et « diagnostic », « procédures » et « traitements », « anatomie » et « physiologie », ainsi que « pharmacologie » illustrent cette rigueur lexicale. Ces expressions permettent de catégoriser et de décrire avec exactitude les divers aspects de la médecine, facilitant ainsi une compréhension approfondie et une communication efficace.

La langue de spécialité dans le domaine médical est caractérisée par une terminologie technique précise, l'utilisation d'abréviations et d'acronymes pour une communication efficiente, une étymologie grecque et latine qui assure une compréhension internationale, et une clarté exemplaire dans la description des concepts médicaux. Ces caractéristiques font de cette langue un outil indispensable pour les professionnels de la santé, garantissant une communication précise et une qualité de soins optimale.

8.2. Activités d'application

Activité 1 : Mettez les mots entre parenthèses dans des phrases relevant du français général et du français médical (opération, intervention, injecter, contrôle, surveillance, appliquer, sécuriser, et exercer)

***Consigne :** mettre les phrases dans un tableau.

Activité 2 : Mettez les termes médicaux suivants (perfuse, administre, atteints, vitales, respiratoires, cérébrales, traitement, douloureux, chirurgicales, et soins) à la place qui convient :

- 1) Pour toutes les interventions.....la présence de l'anesthésiste est nécessaire.
- 2) Les patients de maladies infectieuses sont placés dans un service isolé.
- 3) Les fonctions.....sont les fonctions et.....
- 4) Il est admis aux urgences pour un.....de syndromes
- 5) Avant l'acte chirurgical, on au malade des produits anesthésiques.
- 6) Onau malade des vapeurs anesthésiques via la respiration artificielle durant l'opération.
- 7) Le malade rejoint la salle des.....pour faire son injection.

Séance 02

Activité 3 : Complétez les phrases suivantes avec le mot approprié parmi ceux proposés.

1. Le patient souffre de _____ intense dans la poitrine. (fièvre, douleur, toux)
2. La _____ montre une fracture du bras droit. (radiographie, perfusion, prescription)

3. L'infirmière a pris la _____ du patient. (température, tension, glycémie).
4. Le médecin a rédigé une _____ pour des antibiotiques. (ordonnance, radio, Échographie).
5. Il est nécessaire de faire une _____ sanguine pour vérifier les niveaux de

Glucose. (Analyse, transfusion, vaccination).
6. Le médecin a prescrit le _____ à son patient (médicament, diagnostic, chronique).
7. Le bloc opératoire doit être _____ avant toute intervention (stérilisé, nettoyé, fermé).
8. Il est admis au CHU en urgence pour _____ intestinales (vomissement, rhume, douleurs)
9. L'infirmière lui a fait une injection contre la _____ de guêpe. (pique, démangeaison, brûlure).
10. Un vaccin très efficace a été inventé contre _____ (l'eczéma, la grippe, le cœur).

Activité 4: Complétez le dialogue entre un médecin et un patient à l'aide des termes qui conviennent.

Dialogue de Consultation

Médecin : Bonjour Monsieur Benahmed, qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui ?

Patient : Bonjour Docteur. J'ai une forte _____ depuis trois jours et je me sens très faible.

Médecin : D'accord. Avez-vous d'autres symptômes comme de la _____ ou de la _____ ?

Patient : Oui, j'ai aussi une légère _____ et des courbatures.

Médecin : Très bien. Je vais vous examiner. Veuillez respirer profondément. Avez-vous eu des _____ récemment ?

Patient : Oui, le soir surtout.

Médecin : Parfait, est-ce que vous avez déjà pris des médicaments contre _____ ?

Patient : Oui j'avais suivi un _____ de trois semaines mais sans résultats.

Médecin : On va changer de _____ pour en savoir plus et je vous revois dans un mois.

Activité 5: Lisez le texte suivant et répondez aux questions.

Texte : Madame Benahmed, âgée de 45 ans, est venue à l'hôpital en raison de douleurs abdominales persistantes. Après un examen clinique complet, le médecin a demandé une échographie et des analyses de sang. Les résultats ont montré une inflammation de l'appendice, nécessitant une appendicectomie d'urgence. L'intervention s'est bien déroulée, et la patiente est maintenant en convalescence.

Questions :

1. Pourquoi Madame Benahmed est-elle allée à l'hôpital ?
2. Quels examens le médecin a-t-il demandés ?
3. Quel était le diagnostic final ?
4. Quelle intervention a été réalisée ?
5. Comment va la patiente maintenant ?

Activité 6 : Rédigez un court paragraphe sur une expérience que vous avez eue en tant que patient. Utilisez au moins cinq mots du vocabulaire médical ci-dessous

1. douleur
2. radiographie
3. tension
4. ordonnance
5. analyse
6. fièvre
7. toux
8. maux de tête
9. fatigue
10. antécédents médicaux

Activité 6 : en vous aidant de vos Smartphones, trouvez la signification des termes médicaux dans le tableau ci-dessous :

Termes	significations
---------------	-----------------------

Estomac	
---------	--

Vessie	
--------	--

Rein	
------	--

Colopathie	
------------	--

Urètre	
--------	--

Hépatite	
----------	--

Myocardie	
-----------	--

Séance 03

Activité 7 : Trouvez les termes qui conviennent aux définitions suivantes :

- 1) Abouchement de l'estomac à la peau. (.....)
- 2) Ralentissement du rythme cardiaque. (.....)
- 3) Augmentation du volume cardiaque. (.....)
- 4) Paralysie de la langue. (.....)
- 5) Excès du sucre dans le sang. (.....)
- 6) Atteinte de la rétine. (.....)
- 7) Inflammation du colon. (.....)
- 8) Ablation de la rate. (.....)
- 9) Vomissement de sang. (.....)
- 10) Augmentation de la pression artérielle. (.....)

Activité 8 : Associez chaque organe à son médecin spécialiste.

Organes	Noms du spécialiste
Rein	
Tyroïde	
Utérus	
Peau	
Estomac	
Colon	
Os	

Activité 9 : Expliquez les sigles médicaux ci-dessous.

- 1) AVC :

- 2) AIT :
- 3) DMLA :
- 4) FNS :
- 5) HTA :
- 6) BCG :
- 7) OMS :
- .
- 8) IRM :
- 9) VGM :
- 10) CRP :

Activité 10 : Faites correspondre chaque spécialité à sa définition

Spécialités

définitions

- | | |
|------------------------|---|
| 1. Analgésique | Etude du rein, de sa structure, de son fonctionnement et de ses maladies. |
| 2. Cardiologie | Supprime ou atténue la sensibilité à la douleur. |
| 3. Neurologie | Diminution du taux de glucose dans le sang. |
| 4. Endoscopie | une élévation anormale de la pression artérielle. |
| 5. Hypoglycémie | Traite l'intérieur de l'œsophage, de l'estomac, et du duodénum. |

6. Hypotension Etude du cœur et de ses maladies.

7. Néphrologie Etude de la structure, du fonctionnement et des maladies du système nerveux et du cerveau.

8.3. Le français infirmier / Activités d'application

Activité 1 : Complétez les phrases ci-dessous à l'aide des mots proposés.

1. L'infirmière doit vérifier lesdu patient toutes les deux heures. (pansements, prescriptions, diagnostics)
2. Leest utilisé pour mesurer la pression artérielle. (brancard, tensiomètre, stéthoscope)
3. Avant de donner un médicament, il est important de consulter ladu patient. (fiche de soins, radiographie, ordonnance)
4. Pour évaluer l'état de conscience d'un patient, on utilise l'échelle de (Glasgow, Richter, Celsius).
5. Ledes échantillons sanguins doit être fait avec des gants stériles. (prélèvement, traitement, transport).
6. L'infirmière doit injecter le malade avant la prise de (poids, sang, tension)

7. Le patient doit changer le quotidiennement à l'hôpital.
(pansement, plaie, opération).

8. Pour vérifier si la n'est pas infectée, l'infirmière doit la nettoyer
tous les matins. (plaie, pique, lavement).

9. Pour un suivi médical régulier, le patient doit se rendre au
quotidiennement (dispensaire, salle, médical).

Activité 2 : Lisez le texte suivant et répondez aux questions.

Texte : Le patient M. Mustapha, âgé de 65 ans, a été admis à l'hôpital pour une pneumonie. À son arrivée, il présentait une fièvre élevée, une toux persistante et des difficultés respiratoires. L'équipe infirmière a immédiatement pris en charge le patient en administrant des antibiotiques et en surveillant ses signes vitaux régulièrement. Après 48 heures de traitement, l'état de M. Mustapha s'est stabilisé et sa fièvre a diminué. Les infirmières continuent de suivre son évolution et de lui prodiguer les soins nécessaires pour assurer une récupération complète.

Questions :

1. Pourquoi M. Mustapha a-t-il été admis à l'hôpital ?
2. Quels symptômes présentait-il à son arrivée ?
3. Quel traitement a été administré immédiatement ?
4. Comment l'état de M. Mustapha a-t-il évolué après 48 heures ?
5. Que font les infirmières pour assurer la récupération complète de M. Mustapha ?

Activité 3 : Rédigez une fiche de soins pour un patient imaginaire en utilisant les éléments suivants.

Nom du patient :

Âge :

Raison de l'admission :

Traitement administré :

.....

État actuel :

.....

Recommandations pour les soins futurs :

.....



*Le français
commercial*

• **Objectifs :**

- -Acquérir un vocabulaire spécifique au domaine commercial et financier.
- -Savoir rédiger des documents commerciaux.
- -Maîtriser l'art de la négociation écrite et orale en français.
- -Savoir interagir professionnellement avec les clients
- -Maîtriser les stratégies de persuasion adaptées au marché.

8.4. Le français commercial

La langue de spécialité dans le monde commercial est une langue technique utilisée spécifiquement dans les domaines du commerce et des affaires, ayant pour objectif principal de faciliter la communication professionnelle et les transactions commerciales. Elle se compose de termes et de structures adaptés aux divers aspects du commerce tels que la vente, le marketing, la finance, la gestion, et les négociations dans un contexte commercial.

Dans ce domaine, il est crucial de comprendre que les communications nécessitent souvent l'emploi de formules de politesse appropriées, afin de maintenir un professionnalisme de haut niveau, surtout lorsqu'il s'agit de négociations et d'affaires internationales. L'utilisation d'un langage poli et respectueux permet de préserver des relations d'affaires harmonieuses et de favoriser la confiance entre les parties prenantes.

Certaines compétences sont particulièrement recommandées pour rédiger des documents professionnels tels que les contrats, les rapports, les lettres d'affaires, ainsi que les présentations. Une maîtrise adéquate de cette langue de spécialité permet de produire des documents clairs, précis et conformes aux normes professionnelles, ce qui est essentiel pour éviter les malentendus et garantir le bon déroulement des transactions commerciales.

La langue de spécialité commerciale est également caractérisée par une terminologie spécifique. Des termes tels que « chiffre d'affaires », « bilan financier », « prospection », « gestion », et « fournisseur » sont couramment utilisés. La compréhension et l'utilisation correctes de ces termes sont essentielles pour naviguer efficacement dans le monde des affaires. Cette terminologie spécifique permet non seulement de faciliter les négociations et les transactions commerciales, mais aussi de rédiger des rapports et des comptes-rendus commerciaux de manière cohérente et professionnelle.

Les compétences linguistiques nécessaires pour utiliser cette langue de spécialité incluent la capacité à communiquer de manière claire et concise, à comprendre et à utiliser la terminologie spécifique, ainsi qu'à rédiger des documents commerciaux de haute qualité. Ces compétences sont particulièrement importantes lorsqu'il s'agit de

travailler avec des partenaires d'affaires, des clients, et des marchés internationaux, où une communication efficace est essentielle pour le succès des transactions commerciales.

En définitive, nous pouvons dire que la langue de spécialité dans le monde commercial est un outil indispensable pour les professionnels du commerce et des affaires. Elle permet de faciliter la communication professionnelle, de garantir des transactions commerciales efficaces, et de maintenir un haut niveau de professionnalisme dans toutes les interactions commerciales. La maîtrise de cette langue nécessite des compétences linguistiques spécifiques, une compréhension approfondie de la terminologie commerciale, et la capacité à rédiger des documents professionnels de manière claire et précise.

8.5. Activités d'application

Activité 1 : Complétez les phrases suivantes à l'aide des mots proposés

- 1) Nous avons besoin de renforcer notre _____ dans cette région pour augmenter nos ventes. (part de marché, bénéfice, investissement)

1. Le _____ principal nous a envoyé une nouvelle commande ce matin. (comptable, fournisseur, client)
2. Les _____ du dernier trimestre sont en hausse de 10%. (bénéfices, pertes, ventes)
3. Il est important de maintenir une bonne _____ avec nos partenaires commerciaux. (Logistique, communication, distribution)
4. Le _____ annuel sera présenté lors de la réunion du conseil d'administration. (chiffre d'affaires, rapport, budget).
5. La marge _____ de cette année est relative à la cherté de la vie. (bénéficiaire, marchande, commerciale).
6. Le chiffre d'_____ de cette entreprise dépasse les autres sociétés (affaires, comptes, rentabilités).
7. Le cahier de _____ des entreprises étrangères n'est pas conforme à la réglementation. (Charge, conformité).

8. L'appel à _____ sera diffusé avant la fin du mois. (soumission, vente, enchère).
9. Les commerçants ont déposé leurs dossiers au niveau de la chambre de _____ (banque, commerce, direction).

Activité 2 : Complétez le dialogue ci-dessous en mettant les mots qui conviennent à leurs places.

Vendeur : Bonjour Monsieur Khaled, comment puis-je vous aider aujourd'hui ?

Client : Bonjour. Je suis intéressé par vos services de _____ et j'aimerais en savoir plus sur vos tarifs.

Vendeur : Bien sûr. Nos services de _____ incluent le conseil, la gestion de projet et le support technique. Nos tarifs varient en fonction de la durée et de la complexité du projet.

Client : D'accord. Pouvez-vous me donner une estimation pour un projet de _____ de six mois ?

Vendeur : Oui, bien entendu. Pour un projet de cette envergure, nos tarifs commencent à _____ dinars par mois. Nous proposons également des réductions pour les contrats à long terme.

Client : Très bien. Je vais réfléchir à votre proposition et je reviendrai vers vous incessamment.

Séance 05

Activité 3 : Lisez le texte suivant et répondez aux questions.

Texte : La société Techno a annoncé une augmentation de 20% de son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre de l'année. Cette performance est principalement due au succès de leur nouveau produit phare, le TechGadget, qui a été bien accueilli par les consommateurs. De plus, l'entreprise a signé plusieurs contrats importants avec des partenaires internationaux, ce qui a également contribué à cette croissance. Le PDG de Techno, M.Benbrahim, a déclaré que l'entreprise continuera d'investir dans la recherche et le développement pour maintenir cette dynamique positive.

Questions :

1. Quelle augmentation du chiffre d'affaires Techno a-t-elle annoncée ?
2. Quel produit a contribué au succès de l'entreprise ?

3. Quels types de contrats ont aidé à la croissance de l'entreprise ?
4. Qui est le PDG de Techno ?
5. Quelle stratégie l'entreprise prévoit-elle de suivre pour maintenir sa croissance ?

Activité 4 : Rédigez une lettre commerciale dans laquelle vous vous adressez à un fournisseur pour négocier un meilleur tarif sur une commande en gros. Utilisez un langage professionnel.

***Voici quelques indications à utiliser dans votre lettre :** services, bénéfices, client, marge, contrat, réduction, quantité et chèque.

Activité 5 : Complétez le texte avec les mots suivants : créatives · conditions · connectée · entreprise · innovante · stratégique · entrepreneurs.

En Afrique du Sud, la ville du Cap est particulièrement dynamique etElle concentre un grand nombre de start-up et d'.....qui voient beaucoup d'avantages à créer leurdans cette ville. Le modèle de la start-up permet à des personnesd'évoluer très rapidement dans leur carrière et d'avoir de bonnesde travail. Contrairement à une entreprise traditionnelle, la start-up ne recherche pas la stabilité. Le choix du Cap est car c'est une ville trèsau reste du monde. »

Activité 6: Choisissez parmi les mots proposés (en gras) qui conviennent pour les mettre aux bons endroits.

« Je pense qu'en tant que start-up, nous sommes capables d'aller vite, d'être (**souples / agiles**), de résoudre des problèmes sans demander (**la possibilité / permission**). Et donc, cela nous donne (**la possibilité / capacité**) de vraiment casser les codes et d'agir rapidement. C'est la différence avec une entreprise (**conventionnelle / traditionnelle**), qui fournit potentiellement un service à une petite (**audience / clientèle**) et qui est heureuse de faire la même marge mois après mois. Alors qu'une start-up, elle, peut (**couler / périliter**) très vite, elle peut aussi (**grandir / grossir**) de manière importante très rapidement. »

Séance 06

Activité 7 : « Qu'est-ce que le commerce électronique? »

« Le commerce électronique est la vente ou l'achat de marchandises ou de services effectués sur des réseaux informatiques au moyen de méthodes spécifiquement conçues pour la réception ou la passation de commandes. Même si les marchandises ou les services sont commandés par voie électronique, le paiement et la livraison n'ont pas besoin d'avoir lieu en ligne. Une transaction commerciale électronique peut se faire entre entreprises, ménages, particuliers, gouvernements et autres organisations publiques ou privées. Ces transactions électroniques incluent les commandes passées sur le Web, l'extranet ou l'échange électronique de données. Le type de transaction effectuée est défini par la méthode de passation de la commande. Les commandes passées par téléphone, fax ou courrier électronique tapé à la main sont normalement exclues ».

*Lisez le texte ci-dessus et répondez aux questions suivantes.

- 1) Relevez du texte les termes qui renvoient au « Commerce ».
- 2) Trouvez dans le texte les mots qui rappellent le « Web ».
- 3) Expliquez les expressions suivantes :

*Transaction commerciale

* Données budgétaires

* Marchandise disponible

* Bon de commande

*Livraison à domicile

* Gestion des ressources.

*Clauses contractuelles

* Fidélisation des clients

* Rentabilité annuelle

Activité 8 : Lisez puis réponde à la lettre commerciale ci-dessous.

Lettre commerciale

[Nom de l'entreprise]

[Adresse]

[Code postal] [Ville]

[Date]

Objet : Confirmation de commande

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre commande n°[numéro de commande] du [date] et nous vous en remercions.

Nous vous confirmons que celle-ci sera expédiée dans les délais prévus, soit le [date d'expédition]. Vous trouverez ci-joint la facture correspondante.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

[Signature]

[Nom et fonction]

Le français journalistique

•Objectifs :

- - Apprendre à rédiger dans un style clair et précis pour transmettre des informations de façon compréhensible.
- -Enrichir son lexique spécifique au domaine journalistique.
- -Améliorer l'orthographe, la grammaire et la syntaxe pour produire des articles de qualité professionnelle.
- -Maîtriser les différentes techniques de la rédaction journalistique.
- -Savoir rédiger différents genres journalistiques, tels que les reportages, les interviews, les enquêtes, les éditoriaux, et les brèves.

8.6. Le français journalistique

Dans le domaine journalistique, la langue revêt une importance primordiale, se distinguant par son style soutenu, sa structure spécifique et sa terminologie propre, nettement différente des autres secteurs. L'objectif de cette langue de spécialité est d'informer, d'analyser et de commenter les événements se déroulant à travers le monde. Il est ainsi recommandé que le style d'écriture soit clair, concis, compréhensible et engageant, afin que l'information soit efficacement transmise au lecteur.

Cette langue se caractérise par sa neutralité et son objectivité, bien que certains articles et éditoriaux puissent adopter une certaine subjectivité. Le journaliste doit écrire dans une langue irréprochable, en utilisant fréquemment un langage descriptif et évocateur. Par conséquent, cette langue nécessite une maîtrise impeccable de la grammaire, de l'orthographe et d'un style soutenu.

Le français journalistique est une langue de spécialité essentielle pour les professionnels des médias. Il allie clarté, concision, objectivité et engagement éthique pour informer et captiver le public. La maîtrise de cette langue exige des compétences linguistiques avancées, une capacité à rédiger sous pression et un sens aigu de la recherche et de la vérification des faits. Les journalistes jouent un rôle crucial dans la société en fournissant des informations précises et en offrant une analyse critique des événements d'actualité.

Ainsi, la langue de spécialité dans le domaine journalistique est un outil indispensable pour les professionnels de ce secteur. Elle permet de garantir une communication efficace, de maintenir la confiance du public et d'assurer un flux d'informations véridiques et pertinentes, contribuant ainsi au bon fonctionnement de la société.

Activité 1 : Trouvez les noms des rubriques correspondant aux définitions ci-dessous :

Rubriques

Définitions

1)

Informations locales, nationales et internationales

- 2) Informations sur les marchés, les entreprises, et les finances personnelles.
- 3) Petites annonces pour les emplois, ventes, services, etc.
- 4) Prédications astrologiques.
- 5) Critiques de films, de livres, de spectacles, et d'autres activités culturelles.
- 6) Prévisions météorologiques
- 7) Brèves nouvelles sur des événements variés.
- 8) Informations et conseils sur la santé et le bien-être.
- 9) Résultats, analyses et reportages sur des événements sportifs.
- 10) Articles sur les avancées scientifiques et technologiques.
- 11) Espaces publicitaires vendus à des entreprises pour promouvoir leurs produits ou services.

8.7. Activités d'application

Séance 07

Activité 2 : Complétez les phrases suivantes à l'aide des mots proposés.

1. Le.....en chef a approuvé l'article avant sa publication.
(rédacteur, correspondant, présentateur)
2. L'.....sur la pollution de l'air a suscité beaucoup d'intérêt.
(éditorial, enquête, reportage)

3. Unexclusif révèle des informations inédites sur le scandale. (scoop, sommaire, communiqué)
4. Le journaliste a mené uneavec le ministre. (conférence de presse, interview, brève)
5. Lesdes journaux sont souvent accrocheuses pour attirer les lecteurs. (chapeaux, légendes, manchettes).
6. Les de journaux sont souvent sous forme de phrase nominale. (titres, éditoriaux, reportages).
7. On appelle article detout article détaillé couvrant des sujets d'actualité importants (fond, reportage, rubrique).
8. Pour illustrer son article, le journaliste utilise des..... et des.....(images, graphiques, infographies).
9. Sur la page de couverture d'un journal, figurent lesdes articles (résumés, Une, nouvelles).
10. Le responsabledu journal se charge de la structure rédactionnelle. (éditorial, rubrique, brève)

Activité 3 : A l'aide des titres proposés, expliquez de quoi il s'agit dans l'article.

1. « Crise climatique : les gouvernements en alerte »
2. « Scandale financier : le premier ministre français mis en cause »
3. « Découverte scientifique : un espoir pour les malades d'Alzheimer »
4. « J.O 2024 : la France et la Norvège partent favorites dans le tournoi féminin de handball »
5. « Manifestations au Yemen »
6. « Mort du chanteur Pascal Danel »
7. « Il est temps de passer le flambeau »
8. "Élections présidentielles : de nouvelles candidatures »
9. « Algérie : un sauvetage de 300 flamants roses »
10. « Hasna El Bacharia, la rockeuse du désert algérien est décédée. »

Activité 4 : Lisez les articles suivants et répondez aux questions.

Article 1 : « Algérie: 14 migrants retrouvés morts dans le désert »

Douze migrants syriens et deux Algériens ont été retrouvés sans vie en plein désert près de la frontière avec la Libye, a indiqué ce lundi 8 juillet à l'AFP un citoyen syrien, chargé par son ambassade de suivre le dossier sur place. Cinq autres personnes sont portées disparues, a ajouté Bassem Farroukh. «*Les victimes sont parties mardi de Libye à bord d'un véhicule en direction de l'Algérie (...) Elles ont été retrouvées samedi après s'être égarées dans le désert*», a-t-il précisé.

Les corps sont actuellement à l'hôpital Bordj Omar Idriss (1.300 km au sud-est d'Alger), selon Bassem Farroukh. Ils ont été retrouvés à environ 70 kilomètres de la commune de Bordj Omar Driss, dans la province méridionale d'Ilizi, par l'Association algérienne de Recherche et Sauvetage, ONG spécialisée dans le sauvetage des personnes perdues dans le désert algérien.

Le Figaro le 08/07/2024

Questions :

- 1) De quelles nationalités sont les 14 migrants ?
- 2) Quelle est la provenance de ces migrants ?
- 3) A quel niveau, leurs corps ont-ils été retrouvés ?
- 4) Qui a découvert les corps des migrants ?

Article 2 : Lisez le texte suivant puis répondez aux questions.

Accidents de la circulation: 9 morts et 216 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 216 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas, indique un bilan rendu public, lundi, par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saïda avec 3 morts, suite à une collision entre deux véhicules sur le chemin Wilaya N36, dans la Commune de Youb, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et de baignade fait état de la mort de 3 personnes par noyade dans des plages interdites à la baignade à Oran et Mostaganem, ajoute le communiqué. Durant la même période, le même dispositif a effectué 785 interventions pour le sauvetage de 622 personnes de

noyade, dont 118 ont été prises en charge sur place et 40 autres ont été évacuées vers les hôpitaux. Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 28 incendies de forêts, maquis, récoltes et palmeraies, à travers plusieurs wilayas, note la même source.

El Watan le 08/07/2024

Questions :

1. Où l'accident s'est-il passé ?
2. Quelles sont les plages ayant enregistré des noyades durant les 24 heures ?
3. Y a-t-il eu des victimes ?
4. Quelle pourrait être la cause de l'accident selon les premiers éléments de l'enquête ?
5. Quelles mesures ont été prises par la protection civile?

Activité 5 : A l'aide des éléments suivants, rédigez un article de 100 à 200 mots sur l'un des sujets ci-dessous :

- 1) Les Jeux Olympiques.
- 2) Un événement culturel dans votre ville.
- 3) Un problème environnemental local.
- 4) La nouvelle technologie en Algérie.
- 5) L'enseignement à distance.

Activité 6 : En vous aidant de vos Smartphones, expliquez les mots et les expressions ci-dessous :

1. rédacteur
2. reportage
3. scoop
4. interview
5. manchettes
6. Equipe de rédaction
7. Correspondant
8. Tribunes et lettres
9. Editorial
10. Logo et slogan.



*Le français
touristique*

- **Objectifs :**
- -Acquérir le vocabulaire spécifique au secteur du tourisme
- -Faciliter la communication dans le contexte touristique
- -Enrichir ses connaissances personnelles dans le domaine touristique
- -Développer des compétences professionnelles spécifiques,
- -Apprendre à rédiger des documents touristiques (brochures, guides, sites web.

8.8. Le français touristique

La langue de spécialité dans le secteur touristique englobe une multitude d'aspects spécifiques à ce domaine, tels que l'hôtellerie, la restauration, les services de voyage, les sites touristiques, et les activités de loisirs. Chaque sous-domaine possède son propre lexique spécialisé, comprenant des termes tels que « chambre d'hôte », « réservation », « guide touristique », et bien d'autres. L'usage de ces termes permet une communication précise et efficace entre les professionnels du tourisme et leurs clients.

L'accent est particulièrement mis sur l'emploi de formules de politesse et de courtoisie. Dans un secteur où l'accueil et l'expérience client sont primordiaux, la manière dont les professionnels communiquent avec les touristes joue un rôle crucial. Utiliser un langage respectueux et chaleureux contribue à créer une atmosphère accueillante et agréable, essentielle pour satisfaire les attentes des visiteurs et les encourager à revenir.

Il est fortement recommandé, dans ce secteur, d'être multilingue et de maîtriser plusieurs langues. La capacité à communiquer dans différentes langues permet de répondre aux besoins d'une clientèle internationale de manière plus efficace. En outre, une bonne maîtrise de diverses langues étrangères permet de surmonter les barrières linguistiques, facilitant ainsi les interactions et améliorant l'expérience des touristes.

La langue de spécialité touristique inclut également des compétences en communication interculturelle, car comprendre et respecter les différences culturelles est essentiel pour offrir un service de qualité. Cela implique non seulement de parler la langue du touriste, mais aussi de comprendre ses attentes culturelles et de s'adapter en conséquence.

Une bonne maîtrise de cette langue spécialisée contribue non seulement à l'accueil et à la satisfaction des clients, mais aussi à la promotion des destinations touristiques. Les professionnels du secteur doivent être capables de décrire les attractions locales, d'expliquer les traditions culturelles et de recommander des activités de manière claire et attrayante. Cela aide à valoriser les destinations touristiques et à attirer davantage de visiteurs.

Comme conclusion nous pouvons affirmer que la langue de spécialité dans le secteur touristique est un outil indispensable pour les professionnels de ce domaine. Elle permet de garantir un accueil chaleureux et personnalisé, de répondre efficacement aux besoins des touristes, et de promouvoir les destinations touristiques de manière attractive. La maîtrise de cette langue requiert des compétences linguistiques, une connaissance approfondie du vocabulaire spécialisé, et une sensibilité culturelle, afin de créer des expériences mémorables et satisfaisantes pour les visiteurs du monde entier.

8.9. Activités d'application

Activité 1 : Mettez les termes suivants dans des phrases personnelles.

1. Réservation.....
2. Guide touristique.....
3. Point d'intérêt.....
4. Circuit.....
5. Hébergement.....
6. Activités.....
7. Mode de paiement.....
8. Guide touristique.....

Activité 2 : Lisez la brochure touristique et répondez aux questions.

*Brochure de l'agence « *Union Voyage* »

Pour cette saison estivale, Union voyage vous propose un programme exceptionnel pour ses clients.

- un vol Charter direct Oran/ Sharm El Cheikh.

*Réservez vite. Les places sont limitées.

Du 27 juillet au 05 aout (08 nuitées) (chambre double/ chambre individuelle/ appart-hôtel)

-L'offre inclut : 1) visite Soho square

2) Visite Old Market

3) Visite Mosquée Al sahaba

4) Visite Naama Bay

*Guide et assistante parlent arabe et anglais vous accompagnent durant votre séjour

*Tarif spécial pour les familles.

* Réduction importante pour les personnes de plus de 60 ans.

Questions :

1. Combien de jours dure le circuit proposé ?
2. Quels sites touristiques sont inclus dans le circuit ?
3. Quelles sont les visites guidées proposées dans cette brochure ?
4. Quel type d'hébergement est offert ?

Séance 09

Activité 3 : Complétez les phrases suivantes avec les verbes et termes touristiques corrects.

1. Nous notre chambre d'hôtel pour la semaine prochaine.
2. Le guide.....l'histoire de chaque monument pendant la visite.
3. Le circuitune visite du château et une dégustation du fromage de la région.
4. L'agence fait des.....exceptionnelle pour cette année.
5. Le billet d'avion estdans l'offre de l'agence.
6. Les enfants de moins de deux ans sontde tout frais supplémentaire.
7. L'hôteldes chambres avec vue sur mer et vue sur jardin.
8. Nous voudrionsune visiteen français.
9. Le billet d'entrée pour le musée est.....pour toute la journée.

10. Avant de partir en voyage, il est essentiel de faire uned'hôtel.

Activité 4 : Concevez un itinéraire touristique détaillé pour un voyage fictif en rédigeant un itinéraire de 3 jours pour une visite dans une ville. Incluez les éléments suivants :

1. **Jour 1 :** Activités de la matinée, après-midi et soirée.
2. **Jour 2 :** Activités et visites.
3. **Jour 3 :** Dernières activités et préparation au départ.

Exemple : Jour 1 :

- **1 jour :** Visite de la Tour Eiffel/ Maqam Echahid/ Palais des Rais Bastion
- **2 jour :** Découverte du Musée du Louvre/ Musée des beaux arts/ Musée Bardo.
- **3 jour :** Dîner au restaurant typique près de la Seine/ Le pavé d'Alger/ Pecherie Cap Ivi.

Activité 5 : Utiliser le vocabulaire et les expressions liés à la planification de voyages.

« Planification d'un Voyage »

*Choisissez une destination et planifiez un itinéraire de voyage incluant les visites, les hébergements et les activités.

*vous pouvez illustrer avec des images prises des villes à visiter.

Activité 6 : débat oral autour du tourisme en Algérie.

- 1) Discuter des avantages et des inconvénients du tourisme.
- 2) Organiser un débat sur le tourisme responsable et durable.
- 3) Discuter autour du tourisme à Mostaganem.

Le français juridique

- **Objectifs :**
- -Lire et comprendre les textes juridiques.
- - savoir rédiger et communiquer dans un contexte juridique.
- - Savoir interpréter et traduire des documents juridiques.
- -Apprendre à l'étudiant de négocier les contrats selon la réglementation.
- - Améliorer ses compétences professionnelles dans un contexte juridique.

8.10. Le français juridique

La langue de spécialité dans le domaine juridique est marquée par des éléments cruciaux tels que la rédaction et l'interprétation des documents officiels, des contrats, ainsi que l'application des lois et des règlements. Elle se distingue par une structure formelle et rigoureuse, recourant à des termes juridiques spécifiques tels que « jurisprudence », « jugement », « condamnation », et « appel ».

Le spécialiste en droit juridique doit maîtriser l'art de rédiger dans un style précis, en respectant scrupuleusement les formes propres à ce type d'écrit. La précision et la rigueur dans le choix des mots et des expressions sont essentielles pour garantir la clarté et l'exactitude des textes juridiques. Chaque terme doit être choisi avec soin, car une légère imprécision peut entraîner des ambiguïtés et des interprétations erronées, compromettant ainsi la sécurité juridique.

La rédaction juridique exige non seulement une connaissance approfondie des lois et des règlements, mais aussi une capacité à anticiper les différentes interprétations possibles des textes. Cela nécessite une formation rigoureuse et une expérience pratique dans le domaine du droit. Les documents juridiques doivent être rédigés de manière à être clairs et compréhensibles, tout en restant fidèles aux intentions législatives et aux exigences légales.

De plus, la langue juridique est souvent employée dans un contexte de négociation et de résolution de conflits, où la précision des termes et des formulations peut avoir des conséquences significatives sur les décisions et les jugements. Ainsi, le spécialiste en droit doit posséder une maîtrise exceptionnelle de la langue juridique, capable de rédiger des documents contractuels, des mémoires judiciaires, et d'autres textes légaux avec une clarté irréprochable.

La langue de spécialité dans le domaine juridique est donc un instrument indispensable pour les professionnels du droit. Elle assure une communication précise et efficace dans un cadre formel et réglementé, garantissant ainsi le respect des normes légales et la

protection des droits des parties concernées. La maîtrise de cette langue requiert des compétences linguistiques élevées, une connaissance approfondie des termes et des concepts juridiques, et une capacité à rédiger avec exactitude et rigueur.

8.11. Activités d'application

Activité 1 : Donnez les définitions aux termes juridiques suivants :

Termes	Définitions
--------	-------------

Droit

Jurisprudence

Mandat

Litige

Tribunal

Saisine

Règlementation

Loi

Activité 2 : Expliquez les expressions ci-dessous :

1. Acte authentique.....
2. Assignation.....
3. Testament.....
4. Codicille.....
5. Droit coutumier.....

6. Litige.....
7. Mandat d'arrêt
8. Code pénal.....
9. Procédure judiciaire.....
10. Requête introductive.....
11. Mandat d'amener
12. Perquisition
13. Mandat de dépôt

Activité 3 : faites correspondre chaque mot à sa définition

Mots	Définitions
Détenu	Copie d'un acte de jugement écrite en plus gros caractères que la minute.
Prévenu	Indulgence et pardon.
Grace	Qui n'est pas coupable.
Grosse	Qui est retenu dans un lieu de détention.
Prévôt	Preuve de sa présence dans un autre lieu au moment du crime.
Coupable	Nom donné autrefois à un magistrat ou officier de gendarmerie.
Innocent	Personne accusée d'un délit et qui n'a pas été jugée.
Alibi	Qui a commis une faute, un crime et qui doit être puni.

Séance 11

Activité 4 : Trouvez à chaque définition le mot qui convient.

- A. Ensemble des décisions de justice servant à interpréter la loi.
.....
- B. Document écrit établissant des volontés de modification à un testament.
.....
- C. Conflit porté devant une juridiction pour qu'il soit tranché.
.....
- D. Document officiel rédigé par un officier public compétent.
.....
- E. Personne chargée de représenter ou de défendre une partie lors d'un procès.....
- F. Droit établi par l'usage et la tradition plutôt que par des lois écrites.....
- G. Officier public chargé de recevoir et d'authentifier certains actes et contrats.
.....
- H. Ordre donné par une juridiction pour comparaître en justice.....
- I. Ordre donné à une personne de faire ou de ne pas faire quelque chose.....
- J. Organe juridictionnel chargé de trancher les litiges entre parties.....

Activité 5 : Lisez le texte suivant et répondez aux questions.

« La loi du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable contient des prescriptions de protection contre les nuisances acoustiques qui ont pour objet, de «prévenir, supprimer ou limiter l'émission ou la propagation des bruits ou des vibrations de nature à présenter des dangers nuisibles à la santé des personnes, à leur causer un trouble excessif ou à porter atteinte à l'environnement». La loi soumet les activités bruyantes, de quelque nature qu'elles soient, au régime très strict des installations classées, ce qui correspond à une reconnaissance du droit au silence. »

Questions :

- 1) Quel est l'objet principal de l'article ?
- 2) Quels sont les éléments constitutifs de la responsabilité civile délictuelle selon cet article ?
- 3) Quelles sont les nuisances acoustiques citées dans le texte ?
- 4) Expliquez l'expression « une reconnaissance du droit au silence ».

Activité 6 : Rédigez un bref exposé sur le sujet suivant :

Sujet : « *La différence entre le droit public et le droit privé en droit algérien.* »

Points à prendre en considération :

1. Définition du droit public et du droit privé.
2. Exemples de branches du droit public
3. Différences principales en termes de relations juridiques et de nature des règles applicables.

Activité 7 : Lisez le cas pratique et répondez aux questions en appliquant les principes juridiques appropriés.

Exemple de cas pratique :

Monsieur Benhamou a conclu un contrat de vente avec Madame Bendjelloul pour l'achat d'une voiture d'occasion. Après avoir utilisé la voiture pendant une semaine, Monsieur Benhamou découvre que le véhicule a un vice caché qui le rend inutilisable. Monsieur Benhamou souhaite obtenir réparation pour le préjudice subi.

Questions :

1. Quels sont les droits de Monsieur Benhamou en vertu du droit des contrats ?
2. Quels recours peut-il envisager ?
3. Quels éléments doit-il prouver pour obtenir gain de cause ?
4. Comment Madame Bendjelloul pourrait-elle se défendre ?

Activité 8 : Lisez puis expliquez le texte juridique suivant :

« L'article 4 du décret exécutif 93-184 du 27 juillet 1993 stipule que sont considérés comme atteinte à la quiétude au voisinage, une gêne excessive, une nuisance à la santé et une compromission de la tranquillité de la population toutes les émissions sonores supérieures aux valeurs limites indiquées aux articles 2 et 3. »

Le français militaire

- **Objectifs :**
- - Acquérir des connaissances des termes techniques du secteur bancaire.
- - Savoir présenter des analyses financières.
- - Discuter des stratégies d'investissement et négocier des conditions de crédits

8.12. Le français bancaire

La langue de spécialité dans le domaine bancaire est un outil indispensable pour les professionnels de ce secteur. Cette langue est caractérisée par l'utilisation de terminologies et de structures spécifiques qui permettent de faciliter les transactions financières et les échanges financiers dans les banques et avec les clients en gagnant leur confiance. Il convient de souligner que la maîtrise de cette langue recommande certaines compétences linguistiques, et connaissance des services financiers ainsi que la capacité de rédaction de haut niveau, notamment lorsqu'il s'agit de documents complexes qui nécessitent une attention particulière aux détails surtout dans un secteur comme celui-ci.

La langue bancaire est connue par des structures formelles qui visent à assurer la clarté des documents et la protection de l'information sensible telle que les contrats de prêt, les relevés de compte et les accords de confidentialité.

8.13. Activités d'application

Activité 1 : A l'aide du dictionnaire, trouvez les définitions des mots suivants.

Banque, Médiateur, Convention, Créancier, Transfert, Compte, Crédit, Débiteur, Opposition, Tireur, Prélèvement, Retrait, Caution, Prêt, Dépassement, et Commission.

Activité 2 : Faites correspondre chaque mot à sa définition.

Mots	Définitions
1) Chèque	1) Somme perçue auprès de son client par un établissement de paiement.
2) Frais	2) Frais perçus périodiquement pour la mise à disposition d'une offre de service.
3) Provision	3) Prix d'un ensemble de produits et

- | | |
|---------------|---|
| 4) RIB | de service dont le montant est indépendant de leur utilisation. |
| 5) Cotisation | 4) Somme forfaitaire qui ne peut être saisie. |
| 6) Virement | 5) Somme disponible et suffisante au crédit du compte, et destinées au paiement des opérations réalisées. |
| 7) Forfait | 6) Document permettant d'identifier les coordonnées du compte d'un client. |
| 8) Solde | 7) Moyen de paiement présenté sous forme de carnets. |
| | 8) Opération par laquelle des fonds sont transférés d'un compte vers un autre compte. |

Activité 3 : Listez tous les mots- clés utiles à votre recherche proposée ci-dessous.

- 1) Le cycle de vie de la monnaie.

.....

- 2) Les crédits jeunes en Algérie.

.....

- 3) Les banques privées en Algérie.

.....
4) Le taux d'intérêt dans les banques privées en Algérie.

.....
5) Flambée des prix de produits importés.

.....
6) Achat et vente via le net.

.....
7) Négociation de marchés.

.....
8) Usage de la carte magnétique en Algérie.

.....
9) Chèque sans provision et droit.

.....
10) Dévaluation de la monnaie.

.....
11) Création de micro-entreprises.

.....
Séance 13

Activité 4 : Posez des questions aux phrases suivantes en utilisant les pronoms interrogatifs qui conviennent.

1)
..... ?

- C'est la seule banque qui finance totalement les crédits d'achats.

2) ?

-C'est le responsable de la formation pédagogique qui organise les séminaires.

3) ?

J'ai signé un engagement pour avoir un crédit bancaire.

4)..... ?

- Il faut avoir un diplôme en économie pour pouvoir postuler.

5)..... ?

- La marge bénéficiaire est suspendue par cette banque.

6) ?

- Le Directeur commercial de cette banque est mis en examen.

Activité 5 : Exprimez un rapport de comparaison dans les phrases suivantes.

1) La superficie de ce terrain est.....vaste.....celle de notre chantier.

2) Le taux d'intérêt de l'immobilier dans la BDL estélevéà la CNEP.

3) Le matériel informatique importé pour notre école nepas à celui de l'année dernière.

4) Le diplôme de l'école de banque n'est pasà celui de la chambre de commerce.

5) Faire une formation dans une école privée nous revient.....chèrecelle d'une école publique.

6) Le Directeur pédagogique nous révèle que le niveau des étudiants est

7) Les deux diplômes de l'école de Banque n'ont pas lesdébouchés.

8) Le banquier nous explique que les deux signatures ne sepas.

9) L'agent commercial qualifie cette demande derien.

10) La note de service affichée dans notre banque est..... à la note d'information dans notre service.

Activité 6 : Remplacez les expressions soulignées par un autre substitut.

1) Le Directeur de la banque a renvoyé un bon nombre de travailleurs absentéistes.

2) Tu devrais utiliser un autre ordinateur, cet ordinateur ne fonctionne plus.

3) Le chargé d'études travaille sur le plan des logements sociaux dans notre ville.

4) Le projet du parc aquatique a eu un grand succès l'an dernier.

- 5) Le taux d'intérêt a beaucoup baissé cette année.
- 6) Ce banquier a récupéré tous les documents nécessaires pour cette étude.
- 7) Ces stagiaires ont été félicités pour avoir bien représenté leur école.
- 8) Les candidats ont postulé pour ce poste de chef de service.

Séance 14

9. Conclusion

La langue de spécialité se distingue comme une langue spécifique à un domaine bien précis, dotée de son propre vocabulaire et de son propre discours. L'utilisateur de cette langue doit impérativement la maîtriser, car il ne s'agit nullement d'une langue générale, mais d'une langue strictement encadrée par un champ d'application particulier. Cette spécificité requiert de l'utilisateur une série de compétences linguistiques avancées et spécialisées.

Chaque domaine de spécialité développe un lexique particulier, souvent technique, qui inclut des termes et des expressions propres à ses pratiques et à ses concepts. Par exemple, le vocabulaire juridique inclut des termes comme « jurisprudence », « contrat », et « législation », tandis que le vocabulaire médical comprend des termes tels que « diagnostic », « traitement » et « pathologie ».

La langue de spécialité se caractérise également par un discours structuré, respectant les normes et conventions du domaine concerné. Les documents doivent être rédigés selon des formats et des styles spécifiques, garantissant ainsi la clarté et la précision nécessaires. Par exemple, un article scientifique suit une structure stricte comprenant l'introduction, la méthodologie, les résultats et la discussion.

L'utilisateur de la langue de spécialité doit posséder des compétences linguistiques avancées. Il doit être capable de comprendre et d'employer correctement le vocabulaire technique, de rédiger des documents complexes avec rigueur, et d'interpréter des textes spécialisés avec précision. La maîtrise de la langue de spécialité nécessite une connaissance approfondie du domaine concerné. L'utilisateur doit être familiarisé avec les concepts, les pratiques et les enjeux spécifiques à ce domaine.

La rédaction de documents dans une langue de spécialité exige une grande rigueur et une précision extrême. Les termes et les expressions doivent être choisis avec soin pour éviter toute ambiguïté et garantir une compréhension correcte par les destinataires. Souvent, une formation spécialisée est indispensable pour acquérir et perfectionner l'utilisation de la langue de spécialité. Cela peut inclure des cours, des certifications ou une formation académique dans le domaine spécifique.

10. Références bibliographiques

- CARRAS, Catherine, ABOU-HAIDAR, Laura & COURCHINOX, Sandrine (dir.). (2019). *Démarche FOS et pratiques de classe : articulation entre ingénierie de formation et ingénierie pédagogique*, Points communs, 5/47. <www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2019/05/Points-Communs_Mai_2019_n47-2.pdf>.
- CHEVALLARD, Yves. (1985). *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. La Pensée sauvage.
- CHEVALLARD, Yves (1991). *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné* (2^e éd.). La Pensée sauvage.
- CHEVALLARD, Yves. (1997). *La transposición didáctica. Del saber sabio al saber enseñado*. Aique.
- CUQ, J.P (2003) Cours de didactique de français. Langue étrangère et seconde. Asdifle. Editions CLE international.
- De NUCHEZE, Violaine, (2006), Le français de scolarisation (FLScol en France). Université de Stendhal. LIDILEM. France
- DEYRICH, Marie-Christine. (2001). Quelles médiations pour une gestion efficace de la transposition didactique en anglais de spécialité ?, *ASp*, 31-33, 143-152. DOI : [10.4000/asp.1909](https://doi.org/10.4000/asp.1909)
- HAMMAMI, Monia (2018) « Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialités » Université de Manouba.Tunisie.

- HEDID, Souheila (2012) Initiation aux langues de spécialité. Cours pédagogique. Université les frères Mentouri. Constantine
- LERAT, Pierre. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses universitaires de France.
- MANGIANTE, Jean-Marc & PARPETTE, Chantal. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. Presses universitaires de Grenoble.
- PERRENOUD, Philippe. (1998). La transposition didactique à partir des pratiques : des savoirs aux compétences. *Revue des sciences de l'éducation*, 24(3), 487-514.
- VAN DER YEUGHT, Michel. (2016b). Protocole de description des langues de spécialité. *Recherche et pratique pédagogiques en langues de spécialité. Cahiers de l'APLIUT*, 35(1), *Du secteur LANSAD et des langues de spécialité*. <<https://doi.org/10.4000/apliut.5549>>. DOI : [10.4000/apliut.5549](https://doi.org/10.4000/apliut.5549)